

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉOLOGIE DE
MEURTHE-ET-MOSELLE



Aven du Mas de Rouquet (Hérault), 14 avril 2019, S. Véjux-Martin

Assemblée Générale 2020
du Comité Départemental
de Spéléologie
de Meurthe-et-Moselle



Maison régionale des sports - Tomblaine

14 mars 2020

S O M M A I R E

1 - Déroulement de l'A.G. 2020	4
2 - Statuts	5
3 - Règlement intérieur	12
4 - Déclaration de modification du siège	15
5 - Reconnaissance fédérale du C.D.S.	16
6 - Administration pour 2019.....	17
7 - Liste des clubs et représentation	19
8 - Renseignements statistiques du C.D.S.....	20
9 - Rapport moral et rapport d'activités	24
10 - Inventaire du matériel.....	45
11 - Rapport financier	46
12 - Programme de l'année 2020	49
13 - Questions diverses	50
14 - Comptes rendus des réunions du conseil d'administration du C.D.S. 54	51

1 - Déroulement de l'A.G. 2020

- Accueil des participants
- Ouverture de l'A.G.
- Année 2019 :
 - Approbation du P.V. d'A.G. 2019
 - Présentation du C.D.S. et place du C.D.S. dans la Fédération
 - Lecture du rapport moral
 - Lecture du rapport d'activités
 - Inventaire des matériels
 - Lecture du rapport financier
 - Compte-rendu des vérificateurs aux comptes
 - Vote des quitus des rapports
- Olympiade 2020-2023 :
 - Élection des membres du conseil d'administration
 - Élection du président
- Année 2020 :
 - Révision de la liste des représentants du C.D.S. à l'A.G. régionale
 - Élection des vérificateurs aux comptes
 - Projets d'activités
 - Calendrier
 - Budget prévisionnel
- Informations et questions diverses

2 - Statuts

TITRE I : BUT ET COMPOSITION

ARTICLE 1

L'association dite Comité Départemental de Spéléologie de Meurthe-et-Moselle (ci-après dénommée CDS-54), créée le 12/04/1972, est un organisme déconcentré de la Fédération Française de Spéléologie (ci-après dénommée FFS). À ce titre, le CDS-54 est l'interlocuteur privilégié des collectivités locales et le représentant exclusif de la FFS auprès de ses membres au niveau départemental.

Sa durée est illimitée.

Le CDS-54 a pour but :

- la promotion de l'éthique fédérale définie par l'Assemblée Générale de la FFS,
- la coordination des activités de tous les groupements sportifs et spéléologues individuels affiliés à la FFS dans le département de la Meurthe-et-Moselle,
- l'union de toute personne pratiquant ou étudiant la spéléologie et notamment l'exploration et la connaissance du milieu souterrain naturel ou artificiel et le canyonisme,
- la recherche scientifique, la promotion et l'enseignement de la spéléologie et du canyonisme, la protection et la défense du monde souterrain et de son environnement,
- l'apport de son concours et de celui de ses adhérents à des missions de prévention, de formation et de secours en milieu souterrain en lien avec les autorités compétentes,
- l'organisation, seule ou associé, de manifestations ayant un rapport avec la spéléologie ou le canyonisme,
- la défense des intérêts de ses membres.

Le CDS-54 concourt à l'éducation physique et morale de la jeunesse.

D'autre part, il a pour objet :

- d'exercer, dans son ressort territorial, les compétences qui lui sont déléguées par la FFS ;
- de représenter, dans son ressort territorial, la FFS auprès du mouvement sportif, des pouvoirs publics, des partenaires privés ou institutionnels ainsi que, de façon générale, de toute personne physique ou morale en vue d'accomplir les missions qui lui sont confiées ;
- de suivre, coordonner et faciliter la mise en œuvre de la politique de la FFS dans les clubs de son ressort territorial ;
- de conduire, des actions décentralisées par conventionnement avec la FFS ;
- de conduire des actions de coopération avec les organisations sportives de l'État, de la région de son siège et, avec l'accord de la FFS, d'organiser des manifestations internationales à caractère régional ;
- de mener, après accord préalable de la FFS, toute action complémentaire à la politique fédérale ayant pour objet le développement et la promotion de la spéléologie, du canyonisme et des disciplines connexes ;
- de veiller à la protection des milieux de pratiques en liaison avec les populations et les professions concernées, les autres fédérations et les collectivités locales ; dans cet esprit et dans celui des Agendas 21 du CNOSF et de la FFS, le comité intègre la notion de

développement durable dans ses politiques, ses règlements et les modes de gestion qui régissent son fonctionnement.

Il veille au respect de la Charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Le CDS-54 a son siège social 17 rue Bonnardel, 54210 Saint-Nicolas-de-Port.

Le siège social peut être transféré dans une autre commune de l'aire géographique de compétence du CDS-54.

Le CDS-54 peut être membre du Comité départemental olympique et sportif de Meurthe-et-Moselle.

Il respecte la charte graphique de la FFS dans ses correspondances et sur tous ses supports de communication.

ARTICLE 2

La mission principale du Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle est la déclinaison du projet fédéral à l'échelle de son territoire dont :

- la mise en œuvre d'un projet associatif pluri-annuel de développement ;
- la mise en place de toute structure interne chargée de réaliser chaque type d'activités fédérales répondant aux buts fixés (entre autres, commissions en relation avec les commissions nationales) ;
- les relations avec les administrations et collectivités départementales, avec les personnes physiques ou morales ayant un rapport avec les objectifs poursuivis ;
- l'organisation de congrès ou autres manifestations départementales pour promouvoir la spéléologie, le canyonisme et les disciplines connexes dans le cadre de l'éthique fédérale définie par l'assemblée générale de la FFS ;
- la mise en œuvre d'actions de formation (stages), de conventions d'objectifs départementaux, de conventions de développement, etc.

ARTICLE 3

Le CDS-54 est composé de tous les membres, personnes physiques ou morales, licenciés à la FFS dans le département de la Meurthe-et-Moselle conformément à l'article 2 des statuts de la FFS.

Est membre individuel toute personne physique domiciliée dans le département de la Meurthe-et-Moselle et licenciée à la FFS au titre de « membre individuel ».

Est membre de club toute personne physique licenciée à la FFS, et membre d'un club dont le siège social est situé dans le département de la Meurthe-et-Moselle.

ARTICLE 4

L'affiliation au CDS-54 est liée à l'affiliation à la FFS conformément à l'article 3 des statuts de la FFS et par le paiement d'une cotisation dont le montant et les modalités sont définis par le règlement intérieur.

ARTICLE 5

La qualité de membre du CDS-54 se perd avec celle de membre de la FFS conformément au dernier alinéa de l'article 2 des statuts de la FFS, et dans le cas où les conditions des alinéas 2 ou 3 de l'article 2 des présents statuts ne seraient plus remplies.

ARTICLE 6

En cas de défaillance du CDS-54 dans l'exercice de ses missions, le conseil d'administration de la FFS, ou, en cas d'urgence, le bureau, peuvent prendre toute mesure utile, et notamment la convocation d'une assemblée générale du comité, la suspension de ses activités, sa mise sous tutelle, notamment financière.

TITRE II : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARTICLE 7

L'Assemblée Générale (ci-après dénommée AG) départementale se compose de représentants élus pour 4 ans par les groupements sportifs et l'association départementale des individuels. Ces représentants doivent être licenciés à la FFS.

Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées dans le groupement sportif selon le barème suivant :

- De 1 licence à 10 licences : 1 représentant
- De 11 licences à 20 licences : 2 représentants
- De 21 licences à 30 licences : 3 représentants, etc.

Sont éligibles comme représentants à l'AG départementale tous les membres majeurs et licenciés depuis au moins 1 an.

Peuvent assister à l'AG, avec voix consultative, tous les licenciés du département conformément à l'article 3 des présents statuts.

ARTICLE 8

L'AG est convoquée par le Président du CDS-54.

Elle se réunit au moins une fois par an à la date fixée par le conseil d'administration ou par le tiers des membres de l'AG représentant le tiers des voix.

L'ordre du jour est fixé par le conseil d'administration, sauf lorsque ce sont les membres de l'AG qui ont demandé la convocation.

L'AG définit, oriente et contrôle la politique du CDS-54, dans le respect de l'éthique et de la politique générale de la FFS. Elle entend chaque année les rapports sur la gestion du conseil d'administration et sur la situation morale et financière du CDS-54. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget.

Elle désigne ses représentants à l'AG régionale conformément au règlement intérieur du comité spéléologique régional Grand Est.

Les votes de l'AG portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret.

ARTICLE 9

L'AG est seule compétente pour se prononcer sur les acquisitions, les échanges et les aliénations des biens immobiliers, sur la constitution d'hypothèques et sur les baux de plus de 9 ans. Elle décide seule des emprunts.

Les procès-verbaux de l'AG et les rapports financiers sont communiqués chaque année aux groupements sportifs de l'aire géographique de compétence, au comité spéléologique régional Grand Est et à la FFS.

TITRE III : ADMINISTRATION

SECTION I - Le conseil d'administration

ARTICLE 10

Le CDS-54 est administré par un conseil d'administration de 13 membres qui exercent l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à l'AG ou à un autre organe de la FFS. Le conseil d'administration suit l'exécution du budget.

Les membres du conseil d'administration sont élus au scrutin secret par l'AG pour une durée de 4 ans dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ils sont rééligibles.

Le mandat du conseil d'administration expire au cours de l'année des derniers jeux olympiques d'été. Les postes vacants au conseil d'administration avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'AG suivante.

Ne peuvent être élus au conseil d'administration :

- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif,
- les personnes licenciées depuis moins de deux ans à la FFS,
- les personnes mineures au jour de l'élection.

Le conseil d'administration est élu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Si la proportion de licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25 %, 40 % des sièges sont réservés à chacun des deux sexes. Si la proportion de licenciés d'un des deux sexes est inférieure à 25 %, 25 % des sièges sont réservés aux personnes du sexe minoritaire.

Les candidats doivent, au jour de l'élection puis pendant toute la durée de leur mandat, être titulaires d'une licence fédérale délivrée au titre d'une association affilié à la FFS dont le siège social se situe dans le ressort territorial du Comité départemental de spéléologie ou être titulaires d'une licence d'individuel s'ils résident dans le ressort territorial du Comité départemental de spéléologie.

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour ou Contre, à l'exclusion des nuls et des blancs) dans le respect de la réservation des sièges par sexe. Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative dans le respect de la réservation des sièges par sexe. En cas d'égalité, l'élection est acquise au candidat le plus jeune.

Le conseil d'administration doit comprendre au moins un médecin licencié.

ARTICLE 11

L'AG peut mettre fin au mandat du conseil d'administration avant son terme normal par un vote intervenant dans les conditions ci-après :

- l'AG doit avoir été convoquée à cet effet à la demande du tiers de ses membres représentant le tiers des voix,
- les deux tiers des membres de l'AG doivent être présents ou représentés,
- la révocation du conseil d'administration doit être votée à la majorité absolue des suffrages exprimés et des bulletins blancs.

ARTICLE 12

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an.

Il est convoqué par le Président du CDS-54.

La convocation est obligatoire lorsqu'elle est demandée par le quart des membres.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.

SECTION II - Le Président et le Bureau

ARTICLE 13

Dès l'élection du conseil d'administration, l'AG élit le Président du CDS-54.

Le Président est choisi parmi les membres du conseil d'administration, sur proposition de celui-ci.

Il est élu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés (Pour ou Contre, à l'exclusion des nuls et des blancs).

Le mandat du Président prend fin avec celui du conseil d'administration.

ARTICLE 14

Après l'élection du Président par l'AG, le conseil d'administration élit en son sein, au scrutin secret, un Bureau composé d'un Président adjoint, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Le mandat du Bureau prend fin avec celui du conseil d'administration.

ARTICLE 15

Le Président du CDS-54 préside les AG, le conseil d'administration et le Bureau. Il ordonnance les dépenses. Il représente le CDS-54 dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux, notamment pour la défense et la protection du milieu souterrain et de son environnement, pour ester en justice et décider des moyens de recours nécessaires.

ARTICLE 16

Sont incompatibles avec le mandat de président du Comité départemental, les fonctions de chef d'entreprise, de président de conseil d'administration, de président et de membre de directoire, de président de conseil de surveillance, d'administrateur délégué, de directeur général, directeur général adjoint ou gérant exercées dans les sociétés, entreprises ou établissements, dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle du Comité départemental, de ses organes internes ou des clubs qui lui sont affiliés.

Les dispositions du présent article sont applicables à toute personne qui, directement ou par personne interposée, exerce en fait la direction de l'un des établissements, sociétés ou entreprises mentionnés ci-dessus.

ARTICLE 17

En cas de vacance du poste de Président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions de Président sont exercées provisoirement par le Président adjoint. En cas d'impossibilité ou de refus de ce dernier, les fonctions de Président sont exercées provisoirement par un membre du Bureau élu au scrutin secret par le conseil d'administration, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés des membres présents et représentés (Pour ou Contre, à l'exclusion des nuls et des blancs).

Dès sa première réunion suivant la vacance, et après avoir, le cas échéant, complété le conseil d'administration, l'AG élit un nouveau Président pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

SECTION III - Autres organes du CDS-54

ARTICLE 18

Le conseil d'administration peut instituer toutes les Commissions dont la création lui paraît nécessaire. Elles doivent l'être conformément aux statuts et au règlement intérieur de la FFS et la nomination de leur responsable doit répondre aux règles définies par le règlement intérieur des Commissions nationales fédérales.

TITRE IV : DOTATION ET RESSOURCES ANNUELLES

ARTICLE 19

Les ressources annuelles du CDS-54 comprennent :

- les produits des licences et des manifestations,
- les cotisations et souscriptions de ses membres,
- les subventions de l'État, de l'Europe, des collectivités territoriales et des établissements publics,
- les ressources créées à titre exceptionnel s'il y a lieu avec l'agrément de l'autorité compétente,
- le produit des rétributions perçues pour services rendus,
- les ressources du mécénat, du sponsoring, du partenariat, les dons,
- toutes autres ressources permises par la loi.

ARTICLE 20

La comptabilité du CDS-54 est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur. Cette comptabilité fait apparaître annuellement un compte d'exploitation et le résultat de l'exercice.

ARTICLE 21

Les statuts peuvent être modifiés par l'AG, dans les conditions prévues au présent article, sur proposition du conseil d'administration ou sur proposition du dixième des membres dont se compose l'AG, représentant le dixième des voix.

Dans l'un et l'autre cas, la convocation, accompagnée d'un ordre du jour mentionnant les propositions de modification, est adressée aux groupements sportifs affiliés un mois au moins avant la date fixée pour la réunion de l'AG.

L'AG ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents.

Si le quorum n'est pas atteint, l'AG est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour. La convocation est adressée aux membres de l'AG quinze jours au moins avant la date fixée pour la nouvelle réunion. L'AG statue alors sans condition de quorum.

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents, représentant au moins les deux tiers des voix.

ARTICLE 22

Toute modification des statuts et du règlement intérieur du CDS-54, dès son adoption, doit être transmise au siège de la FFS. Ces modifications ne sont applicables qu'après approbation par le conseil d'administration de la FFS.

ARTICLE 23

L'AG ne peut prononcer la dissolution du CDS-54 que si elle est convoquée à cet effet.

Le conseil d'administration doit auparavant en avoir avisé l'AG de FFS.

Elle se prononce dans les conditions prévues par l'article 21 ci-dessus.

ARTICLE 24

En cas de dissolution, l'AG désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens du CDS-54, qui sont attribués, sous réserve de son acceptation, à la FFS ou à tout autre organisme désigné par elle.

ARTICLE 25

Les délibérations de l'AG concernant la modification des statuts, la dissolution du CDS-54 et la liquidation des biens sont adressées sans délai au Président de la FFS.

TITRE V : SURVEILLANCE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

ARTICLE 26

Le Président du CDS-54, ou son délégué, fait connaître dans les trois mois à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où il a son siège social tous les changements intervenus dans la direction du CDS-54.

Il les communique également au siège de la FFS.

ARTICLE 27

Le règlement intérieur est préparé par le conseil d'administration et adopté par l'AG.

ARTICLE 28

Les présents statuts ont été adoptés le 23 mars 2019 par l'AG du CDS-54. Ils entreront en vigueur dès réception de l'avis favorable de la Commission statuts et règlements fédéraux de la FFS, qui a reçu pouvoir à cet effet. Ils abrogent et remplacent ceux en vigueur jusqu'à cette date.

3 - Règlement intérieur

TITRE I – COMPOSITION

ARTICLE 1

Tout membre du CDS-54 s'engage à respecter la déontologie spéléologique telle qu'elle peut être définie par l'Assemblée Générale (ci-après dénommée AG) de la FFS.

ARTICLE 2

Le CDS-54 se compose de membres tels qu'ils sont définis dans les statuts et règlement intérieur de la FFS.

TITRE II – ADMINISTRATION

SECTION I – L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARTICLE 3

Le nombre de représentants élus des clubs à l'AG du CDS-54 est calculé selon le barème prévu à l'article 7 des statuts.

Le nombre de licenciés pris en compte pour le calcul est celui inscrit au 31 décembre de l'année précédente sur le listing de la FFS.

ARTICLE 4 - Convocation à l'Assemblée Générale

L'AG a lieu chaque année à une date fixée par le conseil d'administration.

La convocation à l'AG doit être portée à la connaissance de toutes personnes ayant droit de vote par l'intermédiaire des clubs, ceci au moins un mois à l'avance.

Cette convocation précise l'ordre du jour.

ARTICLE 5 - Fonctionnement de l'Assemblée Générale

Les décisions sont prises à la majorité relative, sauf en ce qui concerne les modifications de statuts. Il n'y a pas de vote par correspondance.

Lors des AG, chaque délégué représentant de groupements sportifs ne peut avoir plus de deux procurations.

ARTICLE 6 - Vérificateurs aux comptes

L'AG élit chaque année deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice en cours.

SECTION II - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARTICLE 7

L'appel de candidatures a lieu au moins un mois avant la date de l'AG. Les dates d'appel et de clôture de dépôt de candidatures devront être séparées par un délai d'au moins trente jours.

Les candidatures doivent être expédiées au siège du CDS-54 au plus tard le jour de la clôture à minuit.

ARTICLE 8 - Rôle du conseil d'administration

Le conseil d'administration administre le CDS-54, selon la politique définie par l'AG, et dans le respect de l'éthique et de la déontologie de la FFS.

Les réunions du conseil d'administration sont présidées par le Président ou, en son absence, par le Président adjoint.

ARTICLE 9 - Fonctionnement du conseil d'administration

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. Si celle-ci n'est pas atteinte, les décisions sont prises à la majorité relative après une nouvelle discussion. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Tout administrateur empêché peut se faire représenter par un autre administrateur sous réserve de fournir une procuration écrite. Chaque administrateur ne peut disposer de plus de deux procurations.

ARTICLE 10 - Sanctions disciplinaires

Elles sont définies par les statuts de la FFS, par le règlement disciplinaire et le règlement disciplinaire particulier de lutte contre le dopage.

Les conditions de demande d'une sanction à l'encontre d'un licencié ou d'un groupement sportif sont définies dans le règlement intérieur de la FFS.

ARTICLE 11

L'interruption prématurée du mandat du conseil d'administration par l'AG entraîne le recours à de nouvelles élections dans un délai de trois mois maximum après le dépôt de la motion.

SECTION III - LE BUREAU

ARTICLE 12 - Composition du Bureau

Les membres du Bureau, excepté le Président, sont élus par le conseil d'administration en son sein, poste par poste, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés, au premier tour ; et, à la majorité relative au deuxième tour.

TITRE III – ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INDIVIDUELS

ARTICLE 13

Il existe au sein du CDS-54 une association de fait regroupant les individuels, et dénommée Association Départementale des Individuels de Meurthe-et-Moselle (ADI-54).

Cette association leur permet d'être représentés aux AG du département, dans les mêmes conditions que n'importe quels autres licenciés de groupements sportifs.

ARTICLE 14

Les élections des représentants de l'ADI-54 à l'AG départementale sont organisées tous les 4 ans, par le CDS-54.

Le nombre de ses représentants est calculé selon le barème suivant :

- de 1 à 10 individuels dans le département : 1 représentant
- de 11 à 20 individuels dans le département : 2 représentants
- de 21 à 30 individuels dans le département : 3 représentants, etc.

Le vote a lieu par correspondance, chaque individuel disposant d'une voix.

Les candidats les mieux placés sont déclarés élus, dans la limite des postes à pourvoir.

ARTICLE 15

Le présent règlement a été adopté le 11 février 2017 par l'AG du CDS-54. Il annule et remplace le précédent et toute disposition prise antérieurement par le conseil d'administration concernant le fonctionnement du CDS-54.



Aven de Fouillac (Hérault), 15 avril 2019, S. Véjux-Martin

4 - Déclaration de modification du siège



PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

DCAL
Bureau de la Citoyenneté
1 rue Préfet Claude Erignac - 54038 NANCY CEDEX
Tél : 03.83.34.26.26

Le numéro W543003369
est à rappeler dans toute
correspondance

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W543003369**

Ancienne référence
de l'association :
003600

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

donne récépissé à **Madame la Présidente**
d'une déclaration en date du : **17 février 2020**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

SIEGE, STATUTS

dans l'association dont le titre est :

COMITE DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

dont le nouveau siège social est situé : 17 rue Bonnardel
54210 Saint-Nicolas-de-Port

Décision(s) prise(s) le(s) : **23 mars 2019**

Pièces fournies : Procès-verbal
Statuts

Nancy, le 28 février 2020

Le Préfet ,

Pour le Préfet
et par délégation,
L'Attaché Chef du Bureau,

Alex DAILLY

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5, 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

5 - Reconnaissance fédérale du C.D.S.

Nous n'avons pas reçu de courrier de la part de la Fédération, suite à l'envoi en juillet 2019, du compte rendu d'assemblée générale 2019, accompagné des nouveaux statuts. Nous reproduisons donc ici le courrier datant de 2018.



Lyon, le 26 février 2018

CDS de Meurthe et Moselle

Appartement 17 – Batiment Utrillo
3, rue de Versailles
54180 HEILLECOURT

Réf GK/2018-10
Suivi Jean-Pierre HOLVOET
Tél. 04 72 56 35 71
Courriel secretariat@ffspeleo.fr
Objet Reconnaissance de votre CDS

Monsieur le Président,

Vu les nouveaux statuts et règlement intérieur du Comité Départemental de Spéléologie de Meurthe et Moselle, adoptés le 11 février 2017,

Vu l'article 3 des statuts de la Fédération Française de Spéléologie,

Vu l'article 3 du règlement intérieur de la Fédération Française de Spéléologie,

Vu l'avis favorable de la Commission Statuts et règlements fédéraux ;

J'ai le plaisir de vous informer que la Fédération Française de Spéléologie (FFS) confère au Comité Départemental de Meurthe et Moselle le droit de représenter la Fédération en tant que structure déconcentrée, dans la limite des prérogatives mentionnées dans ses statuts.

Veuillez agréer, Monsieur le président, mes sincères et amicales salutations.

Gaël KANEKO
Président



Copie :
LIGES
Préfecture de Meurthe et Moselle
DDCSPP Meurthe et Moselle



28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr

6 - Administration pour 2019

Conseil d'administration 2016/2019

ADMANT Pascal (USAN)
CHAPON Francis (USAN)
HOULNÉ Pascal (USAN)
HUMBERT Olivier (USAN)
KELLER Jean-Paul (USAN)
LOSSON Benoît (U.S.B.L. spéléo)
NUS François (USAN)
RODANGE Denis (U.S.B.L. spéléo)
VÉJUX-MARTIN Sabine (USAN)
+ 3 postes vacants (1 réservé à un médecin et 2 à des femmes)

Bureau 2016/2019

Présidente : VÉJUX-MARTIN Sabine
Vice-président : HUMBERT Olivier
Trésorier : KELLER Jean-Paul
Secrétaire : LOSSON Benoît

Commissions

Enseignement : PRÉVOT Christophe (USAN)
Environnement, protection : vacant
Publications : vacant
Secours : vacant
Gestion des EPI : PRÉVOT Christophe (USAN)

Vérificateurs aux comptes

ADMANT Pascal (USAN)
LE GUERC'H Bernard (USAN)

Représentants à l'A.G. régionale et à l'A.G. de l'AAMLS

ADMANT Pascal (USAN)
CHAPON Francis (USAN)
CHAPON Delphine (USAN)
GUYOT Jean-Michel (USAN)
HOULNÉ Pascal (USAN)
HUMBERT Olivier (USAN)
KELLER Jean-Paul (USAN)
LE GUERC'H Bernard (USAN)

LOSSON Benoît (U.S.B.L. spéléo)
 PRÉVOT Christophe (USAN)
 RODANGE Denis (U.S.B.L. spéléo)
 VÉJUX-MARTIN Sabine (USAN)

Représentant à l'A.G. fédérale

PRÉVOT Christophe (USAN)

Annuaire administratif

NOM Prénom	Adresse	Téléphone(s) Courriel
ADMANT Pascal	7 allée Gauguin 54600 Villers-lès-Nancy	03 83 28 57 82 pascal.admant@dbmail.com
CHAPON Delphine	52 rue de Flavigny 54230 Maron	03 83 52 94 07 / 06 29 04 16 92 meulson@free.fr
CHAPON Francis	53 rue Pasteur 54220 Malzéville	06 70 76 28 78
GUYOT Jean-Michel	16 C1 rue de la Côte 54000 Nancy	06 03 70 55 54 jeanmichelguyot@yahoo.fr
HOULNÉ Pascal	54 rue de la taille Michaud 54840 Velaine-en-Haye	09 64 18 52 84 / 07 81 66 10 22 houlne@orange.fr
HUMBERT Olivier	45 rue François Richard 54300 Lunéville	09 54 95 88 10 / 06 83 05 90 25 olivier.humbert1@free.fr
KELLER Jean-Paul	47 rue de Sèvres 54180 Heillecourt	03 83 54 28 38 / 06 15 66 04 38 jeanpaulmarie.keller@gmail.com
LE GUERC'H Bernard	33 rue Raymond Poincaré 54130 Saint-Max	03 83 21 25 40 bernard.le-guerch@wanadoo.fr
LOSSON Benoît	18 rue du Moulin 57070 Saint-Julien-lès-Metz	03 87 36 67 92 benoit.losson@univ-lorraine.fr
NUS François	9 rue Docteur Calmette 54500 Vandœuvre-lès-Nancy	03 83 55 44 42 / 06 30 20 11 89 francois.nus@free.fr
PRÉVOT Christophe	17 rue de l'Ermitage 54600 Villers-lès-Nancy	03 83 90 30 25 / 06 67 86 74 70 christophe.prevot@ffspeleo.fr
RODANGE Denis	4 rue Godron 57070 Metz	03 87 50 38 12 denis.rodange@modulonet.fr
VÉJUX-MARTIN Sabine	17 rue Bonnardel 54210 Saint-Nicolas-de-Port	03 83 53 96 13 / 06 14 77 25 38 sabine.vejux@laposte.net

7 - Liste des clubs et représentation

Liste des clubs et présidents de clubs en 2019

Identifiant du club	Nom du club	Effectif	Président
L54-018-000 SCL	<i>Spéléo-Club de Lunéville</i>	5	WOURMS Thibaut 11 rue de la Craffe 54000 NANCY 06 47 07 65 11
L54-021-000 USAN	<i>Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne</i>	83	PRÉVOT Christophe 17 rue de l'Ermitage 54600 VILLERS-LÈS-NANCY 03 83 90 30 25
L54-022-000 USBL spéléo	<i>Section spéléologique de l'Union Sportive du Bassin de Longwy</i>	11	LOSSON Benoît 18 rue du Moulin 57070 SAINT-JULIEN-LÈS-METZ 03 87 36 67 92
		99	

Deux individuels complètent les effectifs du C.D.S.

Représentation au sein du CDS (2016/2019)

	Effectif 2015	Proportion du C.D.S.	Nombre de représentants à l'A.G. du C.D.S.	Représentat°
ASDUN	8	5,7 %	1	5,6 %
CLRS	4	2,8 %	1	5,6 %
GS-CAF	6	4,3 %	1	5,6 %
SCL	14	9,9 %	2	11,1 %
USAN	93	66,0 %	10	55,6 %
USBL spéléo	15	10,6 %	2	11,1 %
Individuels	1	0,7 %	1	5,6 %
TOTAL	141	100,0 %	18	100,2 %

* S.C.L. : ? (deux représentants non communiqués).

* USAN : ADMANT Pascal, CHAPON Francis, GILBERT Dominique, GUYOT Jean-Michel, HOULNÉ Pascal, HUMBERT Olivier, KELLER Jean-Paul, NUS François, PRÉVOT Christophe, PRÉVOT Théo.

* U.S.B.L. spéléo : LHIRONDELLE Alexis, LOSSON Benoît.

* Individuel : HERBILLON Claude.

Les clubs barrés ayant disparu, il ne reste que 15 représentants à l'A.G. du C.D.S.

8 - Renseignements statistiques du C.D.S.

Effectif 2019

Nombre de clubs : 3

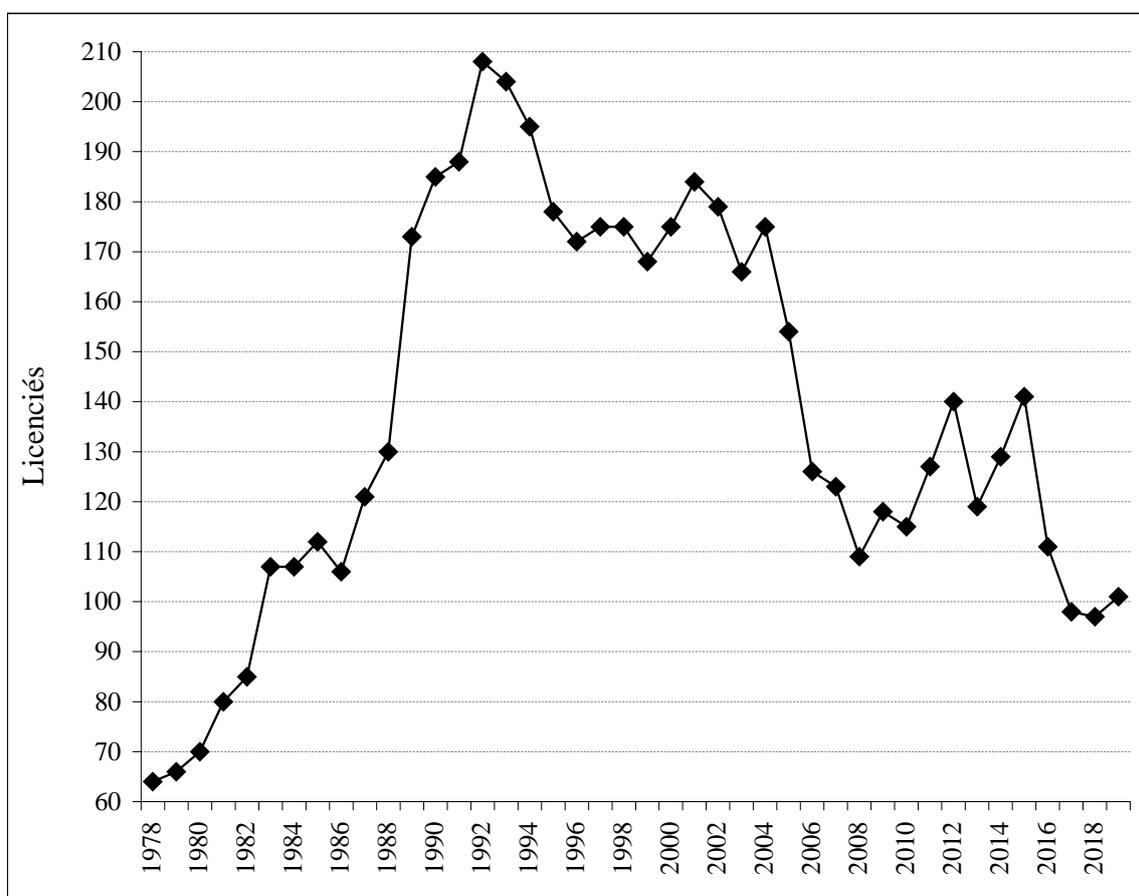
Nombre de licenciés : 101

Le C.D.S. 54 représente 25,57 % des 395 licenciés de la région Grand Est et 1,43 % des 7 081 licenciés de la Fédération.

Évolution des effectifs depuis 1978

Année	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01
Clubs	8	8	7	8	7	11	11	11	11	11	11	11	10	10	10	10	10	10	10	10	9	9	9	9
Licenciés	64	66	70	80	85	107	107	112	106	121	130	173	185	188	208	204	195	178	172	175	175	168	175	184

Année	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Clubs	10	9	9	9	9	7	6	6	5	6	6	6	6	6	6	4	4	3
Licenciés	179	166	175	154	126	123	109	118	115	127	140	119	129	141	111	98	97	101



Le nombre de spéléos licenciés en Meurthe-et-Moselle a connu une légère augmentation cette année, en repassant au-dessus de 100.

Membres de clubs, individuels et féminisation

Association	Nombre de clubs	Nombre de licenciés en club	Nombre de licenciés individuels	Nombre total de licenciés	Nombre de femmes	Taux féminité	Rang fédéral féminité
SCL (018)	1	5	-	5	0	0,0 %	381 ^e
USAN (021)	1	83	-	83	26	31,3 %	147 ^e
USBL spéléo (022)	1	11	-	11	3	27,3 %	192 ^e
CDS-54	3	99	2	101	29	28,7 %	38^e (/ 92)
CDS-08	2	17	0	17	6	35,3 %	9 ^e
CDS-10	1	17	0	17	6	35,3 %	9 ^e
CDS-51	3	23	0	23	3	13,0 %	86 ^e
CDS-52	1	20	0	20	6	30,0 %	29 ^e
CDS-55	2	22	0	22	2	9,1 %	89 ^e
CDS-57	3	80	0	80	26	32,5 %	20 ^e
CDS-67	1	26	0	26	9	34,6 %	13 ^e
CDS-68	5	63	1	64	13	20,3 %	74 ^e
CDS-88	3	25	0	25	7	28,0 %	39 ^e
LIGES	24	392	3	395	107	27,1 %	8^e (/ 14)
FFS	407	7 030	51	7 081	1 975	27,9 %	-

Le CDS-54 se trouve au 38^e rang des CDS pour le taux de présence féminine (CDS-43 – Haute-Loire – 1^{er} avec 9 femmes pour 10 hommes, soit 47,4 %, CDS-97 – Outre Mer – 2^e avec 24 femmes pour 36 hommes soit 40,0 %, CDS-29 – Finistère – 3^e avec 7 femmes pour 11 hommes soit 38,9 %, etc.).

Moyennes d'âges, nombre de mineurs et de jeunes

Association	Nombre de licenciés	Âge moyen	Nombre de mineurs	Mineurs / Licencié	Nombre de jeunes (18 – 25 ans)	Jeunes / Licencié	Rang fédéral mineurs & jeunes
SCL	5	41,2	0	0,0 %	1	20,0 %	112 ^e
USAN	83	43,0	10	12,0 %	10	12,0 %	85 ^e
USBL spéléo	11	42,6	0	0,0 %	2	18,2 %	132 ^e
CDS-54	101	43,1	10	9,9 %	13	12,9 %	14^e(/ 92)
CDS-08	17	54,8	1	5,9 %	0	0,0 %	75 ^e
CDS-10	17	41,2	2	11,8 %	1	5,9 %	30 ^e
CDS-51	23	38,8	0	0,0 %	1	4,3 %	80 ^e
CDS-52	20	49,0	3	15,0 %	0	0,0 %	41 ^e
CDS-55	22	44,0	1	4,5 %	2	9,1 %	45 ^e
CDS-57	80	42,1	10	12,5 %	6	7,5 %	21 ^e
CDS-67	26	36,5	2	7,7 %	3	11,5 %	23 ^e
CDS-68	63	43,6	2	3,2 %	10	15,9 %	25 ^e
CDS-88	25	50,3	2	8,0 %	0	0,0 %	67 ^e
LIGES	395	43,5	33	8,4 %	36	9,1 %	7^e (/ 14)
FFS	7 081	43,5	808	11,4 %	487	6,9 %	-

La Meurthe-et-Moselle se trouve au 14^e rang des départements pour le taux de présence mineurs-jeunes (derrière la Lozère – CDS-48 – 1^{er} avec 53 jeunes de moins de 26 ans pour 98 licenciés soit 54,1 %, les Pyrénées-Orientales – CDS-66 – 2^e avec 50 jeunes pour 120 licenciés soit 41,7 %, les Bouches-du-Rhône – CDS-13 – 3^e avec 169 jeunes pour 412 licenciés soit 41,0 %, etc.).

Avec six jeunes de moins de 26 ans supplémentaires par rapport à 2018, la Meurthe-et-Moselle reste un des départements les plus actifs pour le rajeunissement de la spéléologie puisqu'elle se positionne à la 18^e place.

Comparaison avec les C.D.S. aux effectifs supérieurs ou comparables

CDS	Nombre de licenciés	Rang	Population (recensement 2012)	Indice de pénétration dans la population	Rang d'après pénétration
Bouches-du-Rhône (D13)	412	1 ^{er}	1 984 784	2,076 pour 10 000	22 ^e
Rhône (C69)	288	2 ^e	1 762 866	1,634 pour 10 000	33 ^e
Hérault (O34)	229	3 ^e	1 077 627	2,125 pour 10 000	20 ^e
Isère (C38)	226	4 ^e	1 224 993	1,845 pour 10 000	25 ^e
Doubs (B25)	220	5 ^e	531 062	4,143 pour 10 000	7 ^e
Ardèche (C07)	217	6 ^e	318 407	6,815 pour 10 000	3 ^e
<i>Etranger (X99)</i>	211	7 ^e	-	-	-
Lot (O46)	205	8 ^e	174 346	11,758 pour 10 000	2 ^e
Haute-Garonne (O31)	199	9 ^e	1 279 349	1,555 pour 10 000	35 ^e
Drôme (C26)	186	10 ^e	491 334	3,786 pour 10 000	8 ^e
Ain (C01)	176	11 ^e	612 191	2,875 pour 10 000	10 ^e
Haute-Savoie (C74)	174	12 ^e	756 501	2,300 pour 10 000	15 ^e
Alpes-Maritimes (D06)	168	13 ^e	1 082 014	1,553 pour 10 000	36 ^e
Var (D83)	167	13 ^e	1 021 669	1,635 pour 10 000	32 ^e
Pyrénées-Atlantiques (G64)	166	15 ^e	660 871	2,512 pour 10 000	14 ^e
Vaucluse (D84)	151	16 ^e	546 314	2,764 pour 10 000	11 ^e
Gard (O30)	146	17 ^e	725 618	2,012 pour 10 000	24 ^e
Aveyron (O12)	141	18 ^e	276 229	5,104 pour 10 000	6 ^e
Jura (B39)	139	19 ^e	260 932	5,327 pour 10 000	5 ^e
Pyrénées-Orientales (O66)	120	20 ^e	457 793	2,621 pour 10 000	13 ^e
Meurthe-et-Moselle (L54)	101	21 ^e	733 266	1,323 pour 10 000	39 ^e
Aude (O11)	99	22 ^e	362 339	2,732 pour 10 000	12 ^e
Lozère (O48)	98	23 ^e	76 889	12,746 pour 10 000	1 ^{er}
FFS (hors étrangers)	6 870	-	66 897 890	1,027 pour 10 000	-

L'effectif moyen au sein des 91 départements ayant des spéléos licenciés est de 75,5 licenciés.

Seuls 20 départements sur 91 ont plus de 100 licenciés ; 29 départements ont entre 50 et 100 licenciés ; 42 départements ont moins de 50 licenciés.

Avec la légère augmentation de ses effectifs, la Meurthe-et-Moselle a progressé de quatre rangs en nombre de licenciés, mais reste stable en termes de pénétration dans la population, par rapport à 2018. Cela s'explique par une diminution du nombre de spéléos au niveau national.



Entrée de l'aven du Mas de Rouquet (Hérault), 14 avril 2019, S. Véjux-Martin

9 - Rapport moral et rapport d'activités

I – Rapport moral

Stage Jeunes du C.D.S. dans l'Hérault

Un stage C.D.S. 54 a été organisé du 13 au 20 avril 2019. Très peu de monde pour ce stage, avec un compte-rendu de Paul et un très grand compte-rendu d'Olivier. Cette petite équipe ne représentait que des spéléos de l'USAN. Est-ce que les gens sont indisponibles ou est-ce une mauvaise communication de ma part ?

Nous avons loué un gîte à Le Puech avec comme paysage une vue sur le lac de Salagou. Une belle météo était également avec nous.

Demande de subventions pour l'année 2019

Pour 2019, le C.D.S. a obtenu une subvention de la part du conseil départemental de 600 € soit 100 € de moins que pour l'année 2018. Avec Christophe Prévot, nous avons eu quelques échanges avec Ronald Costalonga, responsable du service Education Sport, qui se posait la question, vu le nombre d'adhérents au niveau du C.D.S. 54, s'il n'était pas plus judicieux de faire disparaître le C.D.S. Christophe et moi n'étions pas pour cette dissolution. J'ai donné mon avis à Ronald et Christophe également. Une rencontre aurait dû avoir lieu mais elle ne s'est pas faite.

Rien n'a été demandé auprès du C.N.D.S., car le C.D.S. ne rentre plus dans les critères demandés par ce dernier.

II – Stage spéléo dans l'Hérault organisé par le C.D.S. 54 du 13 au 20 avril 2019

Participants :

Pascal Admant : USAN – C.D.S. 54
Paul Admant : USAN – C.D.S. 54
Olivier Gradot : USAN – C.D.S. 54
Pascal Odinet : USAN – C.D.S. 54

Théo Prévot : USAN – C.D.S. 54
Sabine Vélux : USAN – C.D.S. 54
et
Harko : Mascotte

Après l'Ardèche en 2017, le Vaucluse en 2018, direction l'Hérault avec au programme encore et toujours de la belle spéléo mais avec une équipe plus petite.

Au programme de la semaine :

- Dimanche 14 avril : l'aven du Mas de Rouquet : un –75 pour se mettre en jambes avec l'équipe au complet.
- Lundi 15 avril : l'aven de Fouillac pour Pascal, Bubu, Paul et Sabine et plongée souterraine pour Théo et Olivier à l'événement de Veyrières.
- Mardi 16 avril : l'aven Barnabé : un –300 avec Pascal, Théo et Sabine. Olivier restera au calme après s'être fait mal à un genou la veille tandis que Bubu et Paul iront retrouver leur famille à Montpellier.
- Mercredi 17 avril : l'aven du Bois du Bac : un –100 pour Olivier (qui va mieux), Théo et Pascal. Sabine et Harko iront quant à eux randonner sur les jolis massifs du coin.
- Jeudi 18 avril : l'aven de la Leicasse : une des plus belles cavités du coin avec Olivier, Théo, Pascal et Sabine. Harko restera au gîte et se reposera de sa belle randonnée de la veille.
- Vendredi 19 avril : nettoyage du matériel, shopping chez Expé à Montpellier et tourisme à Palavas-les-Flots.

- Samedi 20 avril : retour sur Nancy pour Pascal, Sabine et Harko et prolongement de leur séjour en Ardèche pour Olivier et Théo.

Notre joyeuse équipe :



Harko la mascotte



Pascal



Olivier



Théo



Sabine



Paul



Pascal dit Bubu super branché

Quelques topos :

AVEN BARNABE

Commune de La Vacquerie
(34520, Hérault)

Carte IGN 2642 Est "Blandas"

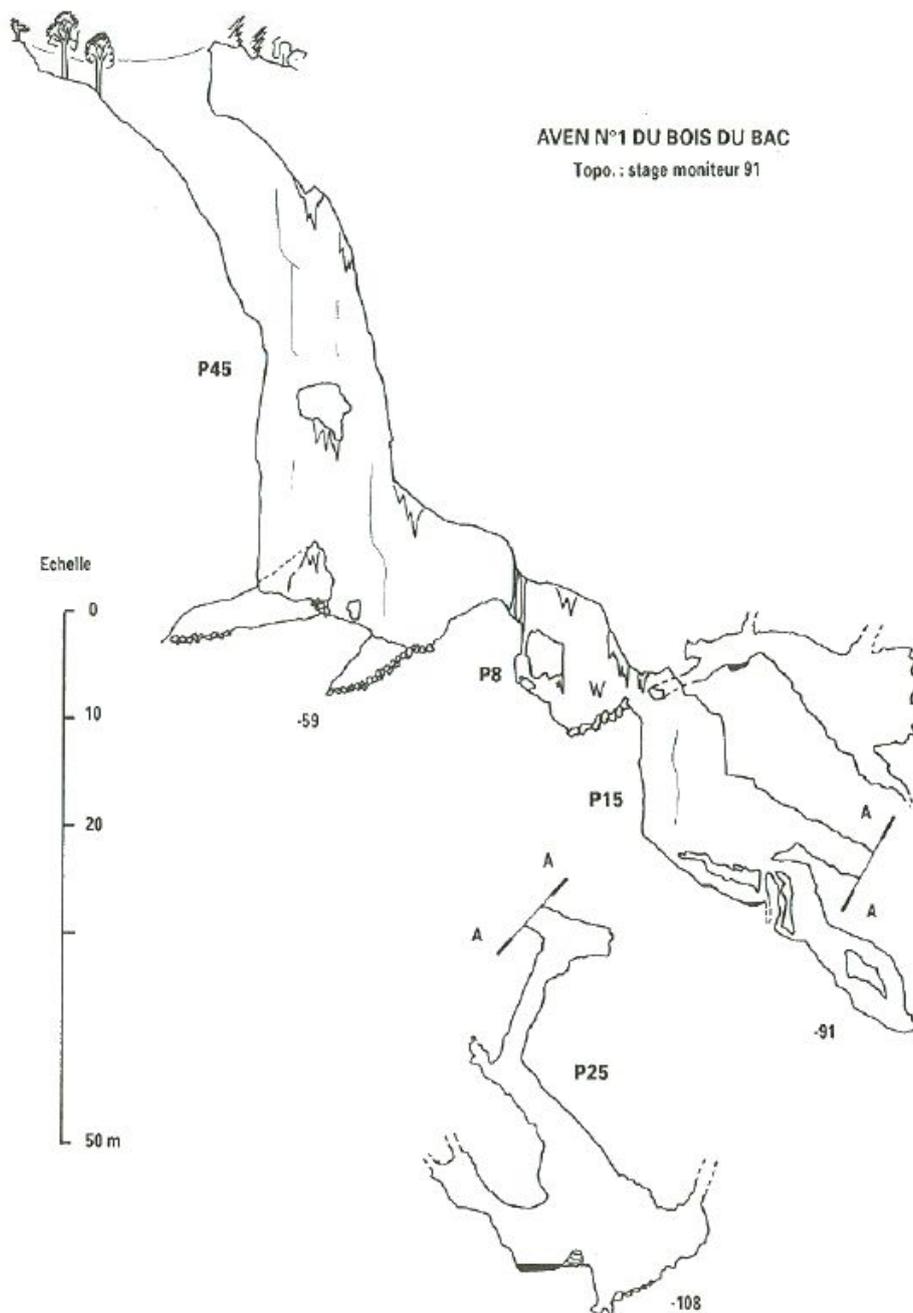
coord. Lambert III

X = 692,200 - Y = 3165,087 - Z = 642 m



Topographie : SCM-CLPA-SCBAM-GSUM-SCVV(30)-CSC(66)
1996-2007, CELADON 1996
Report sur Compass © et Zoner-Draw 4.0 ©





Comptes du stage :

Frais de déplacement				
NOM	Prénom	Nombre de km A/R	Coût du km	TOTAL
ADMANT	Pascal	112	0,36 €	40,32 €
GRADOT	Olivier	1 504	0,36 €	541,44 €
VÉJUX	Sabine	1 504	0,36 €	541,44 €
Coût total				1 123,20 €

Les frais de déplacement viennent en abandon de frais pour les personnes qui ont utilisé leur véhicule pour ce stage.

Coût par personne

Le C.D.S. 54 apporte une aide individuelle de 20 €/jour à chacun des participants du département.

Participants	Date d'arrivée	Date de départ	Nombre de jours	Coût individuel	Aide C.D.S.	Reste à payer
Admant Pascal	13/04/2019	16/04/2019	3	93,71 €	60,00 €	33,71 €
Admant Paul	13/04/2019	16/04/2019	3	93,71 €	60,00 €	33,71 €
Gradot Olivier	13/04/2019	20/04/2019	7	218,66 €	140,00 €	78,66 €
Odinot Pascal	13/04/2019	20/04/2019	7	218,66 €	140,00 €	78,66 €
Prévot Théo	13/04/2019	20/04/2019	7	218,66 €	140,00 €	78,66 €
Véjux Sabine	13/04/2019	20/04/2019	7	218,66 €	140,00 €	78,66 €
Total			34	1 062,05 €	680,00 €	382,05 €

Budget total du stage

Dépenses		Recettes	
Courses	402,65 €	Participants	382,05 €
Hébergement	659,40 €	Aide C.D.S.	680,00 €
Frais de déplacement	1 123,20 €	Abandons de frais	1 123,20 €
Total	2 185,25 €		2 185,25 €

III – Comptes rendus des stagiaires

Nous reproduisons ci-dessous les comptes rendus de stage dans l'Hérault qui ont été rédigés par Paul Admant et Olivier Gradot.

Paul ADMANT

Le stage C.D.S. 54 Hérault se déroule pendant les vacances de Pâques 2019 du samedi 13 au mardi 16 avril 2019.

Comme je passe la semaine en famille dans la région, nous choisissons de rejoindre le groupe pour les trois premiers jours avec papa.

Sabine et Théo ont réservé un gîte au Puech près de Lodève. Le paysage est marqué par la couleur rouge des « Ruffes » ; c'est le nom donné aux terrains du Permien (fin de l'ère primaire) caractéristiques de ce secteur. En ce moment du printemps, la végétation est encore bien verte, même si le torrent que nous traversons pour aller au gîte n'a pas beaucoup d'eau. Ces couleurs rappellent un peu les Vosges gréseuses.

Le samedi au cours du voyage, nous visitons déjà plusieurs sites :

Le Prieuré Saint Michel de Grand-Mont, avec son dolmen, ses pierres à cupules et ses points de vue sur le Lodévois. Dans l'après-midi, nous montons jusqu'à la grotte de Labelil. Un peu facile pour des spéléos..., mais les grottes aménagées offrent aussi de beaux éclairages, une information sur le karst régional et une « boutique comme j'aime bien ». Nous en profitons aussi pour reconnaître l'école d'escalade en cours de développement sur le bord du causse.

Le dimanche, nous décidons de faire tous ensemble une cavité d'initiation réputée dans la région : le Mas de Rouquet. Les différentes conceptions de l'orientation nous font un peu explorer le causse... mais nous sommes bientôt auprès du trou. L'entrée se présente comme un porche voûté avec

plusieurs entrées. La grande salle au fond offre une belle concrétion. Enfin, Théo escalade le passage vers la dernière salle toute concrétionnée et pour nous faire y accéder.

Pour le retour, papa suit Théo et Olivier qui vont vers la reconnaissance de leur prochaine plongée. Cela nous permet de voir un contrôle de police envers des teuffeurs et de rouler sur un vrai chemin de montagne... Sabine et Pascal auraient préféré rentrer tout de suite ; enfin arrivés au gîte, nous pouvons faire griller les aiguillettes de poulet au barbecue.

Le lundi, Théo et Olivier vont plonger, tandis que nous partons avec Sabine et Pascal pour l'aven de Fouillac. C'est aussi un grand classique du causse sans doute relié au karst de la Séranne et proche parent de la Leicasse. La recherche du trou permet encore d'apprécier les mérites respectifs de la carte-boussole et de la géolocalisation.

Pascal équipe la descente de 18 m qui donne accès à cette salle immense. Nous passons bien 2 heures à en observer tous les recoins et concrétions. Au retour, nous discutons avec l'éleveur qui occupe le fond de la Combe des Natges.

Le mardi, Sabine, Pascal, Théo et Olivier optent pour une cavité de plus grande difficulté : l'aven du Cochon. Avec papa, nous choisissons de visiter la grotte du Banquier, au sein du cirque du Bout du monde. La randonnée du cirque, avec ses parties en balcon, est de toute beauté. La grotte tunnel est aussi magnifique avec des parties fossiles et d'autres en actif temporaire. Il y a des concrétions et aussi de magnifiques figures de dissolution corrosion. Il y a aussi de la belle argile avec laquelle je façonne quelques divinités pour la grotte.

De là, nous repartons vers notre lieu de vacances familiales. J'ai encore bien apprécié le stage. J'étais aussi content de retrouver mon petit frère pour bien l'embêter.

Merci à toute l'équipe et au CDS.

Olivier GRADOT

Samedi 13 avril 2019

Il est environ 17 h quand, après une route de 10 h qui nous a paru bien longue (partir un samedi de départ de vacances couplé à des manifestations des Gilets Jaunes n'était pas optimal...), Théo et moi arrivons enfin dans ce qui sera notre « camp de base » pour notre semaine spéléo dans l'Hérault. Nous allons chercher les clés de notre gîte « le Salagou » du nom du grand lac artificiel que nous pourrions contempler depuis notre terrasse. Sur ce dernier est collé un papier indiquant « Famille Véjux » ☺. V'là la gueule de la famille, ah ! Nous commençons à décharger notre matériel de spéléo et de plongée (ce qui a pour effet de relever notre roulotte d'au moins 10 cm... c'est qu'elle était bien chargée avec les blocs et le compresseur, plus tout notre bordel...). Peu de temps après Sabine, Pascal et Harko nous rejoignent. Nous décidons d'aller faire les courses dans la foulée et à notre retour Bubu et Paul nous rejoignent au gîte. Pour ce soir on enclenche direct sur une session barbecue car avec la température estivale que nous avons, c'est de rigueur. On ne fera cependant pas long feu, la route a été longue et nous voulons profiter au maximum de notre semaine. Allez, tous au dodo !

Dimanche 14 avril

Nous nous réveillons tranquillement vers 8 h et prenons notre petit déjeuner au soleil sur la terrasse. On se concerte pour la cavité du jour. Pour la mise en jambes nous choisissons l'aven du Mas de Rouquet, un petit gouffre descendant à -75 m qui, d'après Bubu, vaut le coup d'être vu principalement pour ses salles finales joliment concrétionnées. Nous laissons Harko monter la garde au gîte et partons donc avec la roulotte du Rat et du Lynx et la voiture de Bubu en direction de la pampa locale et trouvons malgré quelques détours (Bubu se dirige à la boussole en voiture... croyez-moi... c'est véridique) la zone du gouffre qui se situe sur un plateau auquel on accède en passant par

la propriété de monsieur Lambert, un éleveur de vaches que nous remercions d'ailleurs pour sa sympathie. Indice nous aidant pour nous confirmer que nous sommes au bon endroit : des spéléos sont en train de s'équiper. Nous allons les saluer et les suivons jusqu'à l'entrée du gouffre qui est un joli puits grand ouvert sur le soleil par lequel trois accès, dont deux brochés, sont possibles. Pour ne pas bouchonner nous laissons l'autre équipe descendre en premier et allons déjeuner tranquillement (sans pain faute d'avoir pensé à en acheter) avant de nous équiper et de nous diriger vers le gouffre.

Théo équipe le puits d'entrée sur la zone contre parois et équipera le reste de notre parcours. Sabine préfère la descente plein gaz équipée par l'autre équipe. Le temps que tout le monde soit en bas nous prenons quelques photos et rejoignons ensuite la première salle où les vestiges d'une ancienne fromagerie sont encore présents. Nous continuons notre descente via un P6, un P8, un R3 et un R5, passons quelques jolies salles et après une erreur de trajectoire que nous corrigeons vite, arrivons dans une belle salle très concrétionnée où se trouve une superbe colonne stalagmitique.

Nous en profitons pour faire une séance photo appliquée puis allons ensuite vers la salle finale où nous rejoignons l'autre groupe. Nous y faisons quelques photos autour d'un petit lac (qui a été plongé mais qui s'arrête à la côte -3 m à cause d'un « bouchon de concrétions »), de jolis gours et jouons un peu de musique païenne sur des concrétions-xylophones pour patienter, le temps que l'autre groupe prenne de l'avance sur la remontée. Théo et moi déséquiperons et nous sommes tous rapidement dehors sous un beau soleil. Bilan de la sortie : un petit trou certes pas très sportif mais qui vaut quand même le coup d'être fait car très joli. Nous rendons à l'autre groupe une plaquette qu'ils ont oubliée en remontant et échangeons avec eux des infos sur les trous du coin. Une fois changés, nous regardons l'heure et comme nous ne sommes pas en retard pour l'apéro, Théo et moi décidons d'aller localiser l'entrée de l'évent de Veyrières où nous voulons aller plonger le lendemain sur les conseils de Franck Vasseur (un des plongeurs ayant activement participé à l'exploration de ce réseau depuis 1993) que Théo avait contacté il y a quelques temps. Les autres décident de nous accompagner malgré notre avertissement sur les « 2 km de piste à faire en voiture » avant d'arriver sur le spot. Après une vingtaine de minutes de route nous arrivons sur ladite « piste » près de Lunas et en effet elle relève plus d'une piste pour 4 x 4 que d'un chemin praticable en utilitaire... Je zigzague entre les cailloux coupants, les pneus font voler les caillasses et le bas de caisse de la roulotte prend cher... Nous voyons derrière nous la voiture de Bubu faire demi-tour rapidement. Théo passe devant et écarte les caillasses jugées les plus dangereuses. Après 1,5 km nous trouvons un endroit où faire demi-tour et la piste qu'il faudra encore demain emprunter en voiture, elle semble encore pire que celle que nous venons de faire. Nous décidons d'y aller d'abord à pied. Nous évacuons les pierres et coupons les branches qui obstruent le passage et arrivons enfin dans la prairie où l'on nous a indiqué de nous garer. Étape suivante : trouver l'entrée du trou qui se trouve dans une « reculée karstique ». Croyant l'avoir vu, nous remontons vers une formation rocheuse, nous fouillons, mais rien. On continue de remonter le vallon, on croit à de nombreuses reprises trouver un indice, on se dit qu'il ne faudrait pas tomber sur des frelons asiatiques (la parano du moment pour le Rat), je pars dans la pampa sur plus de 500 m et reviens bredouille après avoir fait demi-tour quand j'ai entendu le Lynx m'appeler. Je pensais qu'il avait trouvé mais non... sur le coup on se demande si la plongée de demain n'est pas compromise mais c'est en arrivant au niveau de la voiture que Théo reconnaît une buse en béton qu'il a vu sur les photos consultées sur le net. Il me dit : « je me souviens ! C'est de là que les plongeurs partent », et en effet on va jeter un œil par là-bas et trouvons finalement l'accès au siphon qui est fermé par une grosse trappe en acier qu'il faut soulever et fixer par sécurité quand elle est relevée. Nous jetons un œil au siphon dont le départ est un plan d'eau de 4 x 3 m situé dans un porche bas de plafond. La visibilité n'a pas l'air terrible mais on verra bien demain une fois sous l'eau. Comme nous avons pris pas mal de temps à trouver l'entrée du réseau et que nous ne voulons pas rater l'apéro nous retournons à la roulotte et rentrons au gîte. Nous prenons l'apéro avec la troupe, Harko nous regarde avec ses gros yeux pour tenter de nous soustraire un maximum de saucisson (il n'a pas à se faire de soucis, vu la quantité que nous avons achetée il aura sa part...). Théo et moi préparons le matériel pour le lendemain et nous passons ensuite à table, ce soir ce sera pizzas. La soirée durera plus longtemps que la veille, les bières

se vident et les récits d'anecdotes diverses et variées coulent à flots. Perso j'ai du mal à penser à autre chose qu'à la plongée de demain et du coup je me répète toutes les choses à faire ou à ne pas faire. Je ne faisais pas le fanfaron, mes collègues pourront le confirmer.



Lundi 15 avril

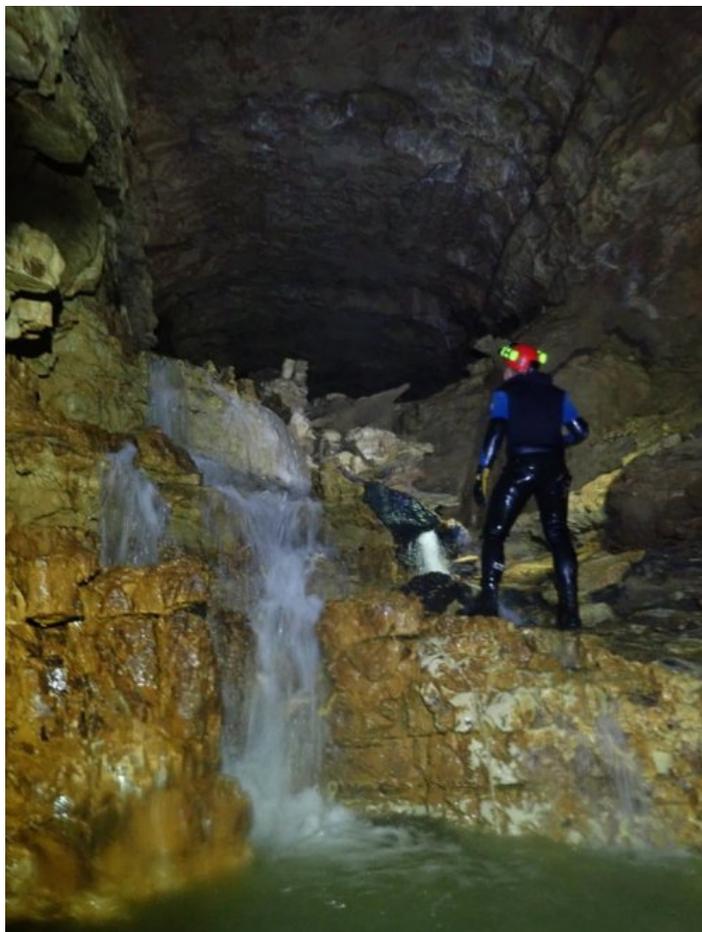
Nous nous réveillons tous à 7 h 30 et prenons le petit déjeuner. Sabine, Pascal, Bubu et Paul choisissent la cavité du jour et se décident pour l'aven de Fouillac. Une fois le petit déjeuner fini, Théo redonne un coup de gonflage aux blocs et nous chargeons la roulotte avec notre nécessaire à faire des bulles.

Nous roulons jusqu'à la piste menant à l'évent de Veyrières et grâce aux préparatifs de la veille nous arrivons sans encombre jusqu'au pré où nous nous garons. Nous commençons par installer les détendeurs et ramenons ensuite les blocs et les stabs à l'entrée du S1 après avoir fixé la trappe métallique avec une corde. Nous nous mettons ensuite en combinaisons et nous y voilà : je vais faire ma première plongée souterraine en siphon naturel (la « fausse » première ayant eu lieu au Spéléodrome de Nancy quelques semaines avant), je prends le temps de faire le vide, les yeux fermés durant cinq minutes histoire d'être serein et prêt à bien réagir en cas de problème puis nous nous rendons au siphon.

Forcément je galère à ramper les quelques mètres qui me séparent de l'eau avec mon bi 12 litres dorsal sur le dos. Une fois au bord de l'eau Théo me file un coup de main pour mettre mes palmes car avec ma carapace j'ai une mobilité assez réduite et le temps qu'il s'équipe je vérifie mon matériel. Une fois prêt il me dit « bon on y va ou quoi ? » avec l'intonation d'un type qui propose une balade digestive dans un parc. Bon bah oui alors... on y va !

Je prends le fil d'Ariane dans la main droite et me lance, niveau visibilité j'aurais espéré mieux mais j'y vois à plus d'un mètre alors pas de stress à ce niveau, tant que je peux voir l'état du fil et éviter un éventuel filet de pêche ça me va. Au bout d'une trentaine de mètres le fil s'enfonce dans le sol à un endroit sablonneux. Il a sûrement été recouvert en partie lors d'une récente crue. Théo qui me talonne vient me rejoindre, fouille un peu le sol, retrouve la suite du fil et replace ma main droite sur ce dernier. Nous continuons notre route et arrivons à une cloche d'air. Il me demande si ça va je lui réponds que tout est OK et nous replongeons, le fil indique 60 m, 70 m, 80 m, 90 m et puis ça remonte et nous arrivons dans le premier segment post-siphon. Nous enlevons nos blocs et allons

voir la galerie jusqu'au siphon 2. Le chemin est plat, agrémenté d'une petite voûte mouillante ; il n'y a pas une grande distance et ce n'est pas trop accidenté alors nous revenons chercher le matos pour le ramener au S2. Sauf que... comme nous avions planifié de plonger au goul de la Tannerie le prochain week-end et que nous n'avions pas la place dans la roulotte pour prendre des blocs de volume variés, nous avons donc à traîner un bi 12 L et un bi 10 L... 180 mètres ça n'a l'air de rien comme ça mais je peux vous dire qu'on était content d'arriver au S2 (mes genoux se rappelleront d'une certaine glissade...).



Une fois rééquipés nous plongeons rapidement le S2 qui ne fait que 25 m et descend à peine plus profond que le S1 (5 m contre 3 m) et arrivons dans l'inter-siphon S2-S3. D'emblée nous oublions le portage car les volumes et la beauté de la galerie sont superbes. On dépose notre matériel de plongée et commençons notre balade aquatique vers le S3 : belles cascades, concrétions, sapins d'argile, plafonds magnifiques, bref que du bonheur. Nous prenons des photos, observons attentivement les moindres recoins de la galerie en nous disant que nous avons une sacrée chance de pouvoir visiter cette superbe galerie qui n'est accessible qu'en plongée... Ça valait vraiment la peine de prendre tout ce temps en logistique préliminaire.

Une fois arrivés au S3 nous nous y rafraîchissons en nous y baignant puis faisons chemin arrière. Plonger le S3 sera peut-être pour une autre fois et avec des portages plus raisonnables. Autant le chemin entre le S1 et le S2 était faisable avec nos blocs, autant l'inter-siphon S2-S3 avec ses cascades et compagnie aurait pu nous poser de réelles difficultés.

De retour au S2 nous nous équipons et traversons rapidement ce dernier puis c'est reparti pour le portage jusqu'au S1... On fera la chose en deux fois... Ça passe mieux qu'à l'aller mais on est content quand ça se termine. On s'équipe une dernière fois pour la journée et avant de me lancer je me rends compte qu'avec les remous le retour va se faire dans la touille avec une visibilité quasi nulle. Je

fais un petit test en allumant le spot de la lampe fixée sur ma main au taquet, mais sous l'eau je ne perçois rien à part un point lumineux (c'est toujours ça...). Théo me dit « surtout garde bien le fil en main » et je lui réponds que je n'ai absolument pas l'intention de le lâcher et me mets à l'eau.

C'est une sensation un peu bizarre de nager à l'aveuglette... Je suis doucement le fil et prends bien garde de ne pas m'emmêler dedans et de l'autre main je tâte un peu le terrain devant moi histoire de pas me prendre un rocher dans le masque. On arrive à la cloche d'air, on replonge, je compte les marquages présents sur la corde tous les 10 m et rapidement je refais surface à l'entrée du réseau immédiatement suivi de Théo.

On ressort et il fait beau : chouette ! On trimbale une dernière fois nos blocs vers la roulotte, on se change pour remettre des habits secs et on croque un bout de saucisson. Théo me demande « alors ça t'a plu ? », « et comment l'ami ! Merci beaucoup de m'avoir emmené ! ». Les affaires chargées, nous reprenons la « piste de Xapatan » avec mille précautions et l'aide de Théo qui poussera la roulotte dans un virage où cette dernière aura eu un peu de mal.

Contents de cette belle journée, nous rejoignons les autres au gîte. Ils nous aident à ramener notre matériel sur la terrasse et tous ensemble entamons les festivités du soir en faisant ripaille tout en nous racontant nos sorties respectives. Les autres me disent « bah tu vois t'es pas mort... » suite à mes quelques appréhensions de la veille après avoir vu que l'eau du siphon était loin d'être cristalline « dommage c'était l'occasion de nous débarrasser de toi » rajoute Pascal. Nous apprenons que Bubu a fait de la spéléo en lunettes de soleil ce jour suite à l'oubli de ses lunettes de vue 😊 ah, ah sacré Bubu ! Pour demain l'équipe des taupes de l'est est motivée pour l'aven Barnabé. Nous regardons les topos et la liste du matériel qui est nécessaire. La soirée finira tard et pour ma part le duvet sera le bienvenu !

Mardi 16 avril 2019

La troupe se réveille doucement est prend son petit déjeuner. Bubu et son junior ont prévu de nous quitter pour d'autres aventures ce matin, le reste de la troupe se motive pour aller faire l'aven Barnabé, un -300 qui mérite apparemment d'être fait... Moi perso mentalement je suis partant à fond, mais j'ai un genou en vrac par suite d'une glissade souterraine où j'ai essayé de plier une bouteille de plongée avec ma rotule (ça ne marche pas bien...). Après maintes réflexions je décide de ne pas suivre et reste au gîte pour laisser la mécanique se remettre. Je laisserai donc quelqu'un d'autre faire le CR de cette sortie. Je profite de la journée pour nettoyer nos combis et le matériel de plongée, gâter Harko et préparer l'apéro pour la troupe... Mais à 21h50 la troupe n'est toujours pas là ... alors je décide d'aller rejoindre l'entrée du gouffre pour voir si tout va bien. Je prépare un kit de corde avec quelques amarrages, je rassemble mes affaires et au moment où je m'apprête à quitter le gîte je reçois un sms de Théo qui me dit qu'ils sont sortis et arrivent au gîte. Rassuré, je finis de mettre la table et rapidement suis rejoint par mes amis taupes tous contents de leur sortie malgré un passage ramping pas très sympa pour les rotules à propos duquel Pascal me dira « avec ton genou tu as bien fait de ne pas venir ». Nous passons à table, on me montre les photos de la sortie et on me raconte les anecdotes toujours nombreuses et croustillantes de la journée. Il sera 2h du matin passé lorsque nous allons nous coucher.

Mercredi 17 avril 2019

La troupe a fait grasse matinée et ce n'est que vers 10h30, lors du petit déjeuner, que les discussions sur le programme de la journée commencent sérieusement. Sabine nous informe qu'elle préfère se faire une journée randonnée dans les jolis massifs du coin (la roche rouge locale est vraiment sympa), du coup moi, Théo et Pascal nous concertons pour choisir une cavité. L'aven Marcoul nous chauffe bien et Théo propose d'équiper le grand puits depuis la haut pour s'envoyer 190 m plein gaz (ce puits était fortement déconseillé il y a encore peu suite à des risques d'éboulements mais nous avons eu l'info comme quoi après une bonne purge ce dernier était à nouveau praticable)... L'aven Marcoul est un P190, c'était certes tentant mais bon... il était déjà presque 11h et demain nous avons au

programme l'aven de la Leicasse alors ce n'était pas forcément le choix judicieux pour un trou d'après-midi. Finalement après mûres réflexions nous nous décidons pour aller à l'aven du Bois du Bac, un petit -100 m situé à 50 minutes de voiture à proximité du col de la Cardonille. Nous déjeunons tous ensemble au gîte puis préparons les kits, une fois ces derniers presque finalisés Pascal demande :

-« S » c'est bien pour sangle ?

-« Euh non c'est pour spit pourquoi ? » lui répond Théo.

- « Ah... et bien alors je pense que l'on devrait avoir assez de sangles » lui répond Pascal.

Il est 13h quand nous partons du gîte, c'est Pascal qui conduit... avec un certain style ou plutôt un style certain... on sait que nous avons un motard dans l'âme comme pilote (j'ai compris l'utilité des petites poignées en haut des portières, elles sont là pour les serrer de façon crispée quand la peur de faire un roulé-boulé dans la pampa vous prend au ventre). La route nous prend environ une heure et nous passons dans des villages aux noms plutôt bizarres du style « Viols le Fort »... Arrivés au point indiqué sur la topo nous nous garons sur un chemin de terre et commençons par aller repérer l'entrée du trou, nous la trouvons après une quinzaine de minutes de marche, un beau puits s'ouvre dans une pente boisée, Théo attache une « sangle » à un arbre et nous y laissons le kit matériel le temps d'aller chercher nos affaires et de revenir. Théo équipe et nous nous dépêchons tous de descendre le joli P45 afin de retrouver la fraîcheur du sous-sol car dehors le soleil commençait à nous taper sec sur le ciboulot ! L'ambiance du trou est fossile mais les volumes y sont luxueux et les concrétions bien sympathiques. Un petit bémol pour l'odeur sur le début, causée par la chute d'un rongeur dans le fond du puits, ce qui aura pour effet de ne pas nous faire traîner là trop longtemps à cet endroit. Théo équipe une vire remontante (sur laquelle la poignée longée ne sert pas à grand-chose au début et sur laquelle il vaut mieux ne pas glisser en équipant) qui nous mène à un second puits très concrétionné. Nous enquillons ensuite une autre série de ressauts et un dernier puits au fond duquel nous faisons une pause casse-croûte et café. Une fois repus nous entamons la remontée et je passe en premier.

Une fois arrivé au premier fractionnement je sens quelque chose glisser entre mes jambes et j'entends directement derrière « Oh mais putain il est taré celui-là ! Il a failli me buter ! »... Pour une raison non identifiée (bon en vrai j'avais tout manigancé par avance pour me débarrasser de Pascal mais je peux pas l'avouer ouvertement non plus pour des questions de responsabilités), mon kit c'est détaché de moi et s'est écrasé 10 m plus bas après avoir frôlé la tête et l'épaule de Pascal... Plus de peur que de mal mais on retiendra de ne pas se positionner en bas des puits pour cette raison et pour les chutes de caillasses (une sortie en Chartreuse en août confirmera ce dernier point).

Nous remontons rapidement et retournons à la voiture (les deux autres nazes n'arrêtent pas de faire des messes basses dans mon dos et de se foutre de moi, j'aurais du mieux viser avec mon kit ! Mais ce n'est que partie remise !).

Sur le chemin du retour nous sommes forcés de nous arrêter quelques instants dans un parc de « Viols le Fort » pour la bonne et simple raison qu'un panneau illustré avec des personnages dont les visages ont été découpés afin que les visiteurs y placent leur tête, y trône. Détail croustillant : au-dessus du panneau est écrit en lettres gothiques : « Viols le Fort le temps d'une pause »... Avouez que c'est cocasse ! Photos prises nous retournons au gîte où nous retrouvons Sabine et Harko tous deux satisfaits de leur randonnée dans les massifs voisins.

Jeudi 18 avril 2019

Aujourd'hui la troupe se lève vers 7h, nous préparons les kits pour la sortie du jour à l'aven de la Leicasse qui sera sûrement la plus belle sortie de la semaine vu la réputation du trou. Nous avons bouquiné le livre dédié à la cavité que Bubu avait ramené et il est vrai que ça donne envie. Nous chargeons la voiture de Sabine et notre pilote se charge de nous maintenir attentifs à coup d'adrénaline et de détours parfois nécessaires et parfois involontaires. La fin de la route s'effectue sur une piste caillouteuse le long de laquelle les passagers sortiront à maintes reprises afin de

dégager des blocs rocheux et pousser la voiture dans des passages « olé-olé ». Nous arrivons enfin au parking annoncé sur le descriptif, des ânes curieux nous regardent. Nous allons d'abord repérer l'entrée A' de la cavité qui permet d'éviter un boyau réputé pénible par lequel il faut passer si on veut passer par l'entrée historique « A ». Nous la trouvons facilement mais prenons garde en marchant, la zone peut être sujette à la présence de vipères. Nous retournons aux voitures nous équiper, j'hésite entre sous-combinaison et simple short / t-shirt, je choisis la sous-combinaison (choix que je vais sévèrement regretter plus tard), les ânes nous rejoignent et attirés par l'odeur essayent de manger notre kit de nourriture. Je donne « le kit surprise » à Pascal mais malheureusement ce dernier sent qu'il y a anguille sous roche et l'ouvre pour en sortir le cubi de 5l de vin que Théo et moi lui avons glissé dedans en douce... dommage on aurait adoré voir sa tête après quelques heures à se trimballer un cubi pour rien... Bon, trêve de plaisanterie, direction le trou ! Théo équipe le forage de l'entrée A', nous accédons à une petite salle d'où nous équipons (par confort dirait le Lynx) un ressaut, la C8 de la topo est un peu juste (une C15 aurait été plus appropriée) alors un fois en bas de celle-ci il faut se balancer un peu pour atteindre le petit bout de méandre suivi d'un autre petit puits et d'un ressaut menant au départ du puits du Robot. Ce dernier est séparé en deux parties, une première tirée de 35 m contre parois puis une superbe descente plein gaz de 35 m elle aussi, mais dans un volume géant ! Le puits du Robot descend à -109 mais il faut s'arrêter vers -70 m pour rejoindre une large margelle d'où nous continuerons notre progression. Nous décidons de faire notre pause déjeuner ici ; à côté de notre camp s'élève un grand château fort fait de briques et de personnages de glaise. Nous avons lu dans le livre dédié à la cavité que cet édifice avait été commencé à l'époque des explorations de la cavité afin d'aider à faire patienter ceux qui attendaient que la corde du puits soit libre ; depuis, les spéléologues de passage y apportent régulièrement des ajouts.

Restaurés, nous commençons notre visite. Nous descendons une grande coulée de calcite qui est équipée en fixe et rejoignons la galerie des Meulières où nous croisons de superbes cristallisations blanches et de grandes stalagmites que nous prenons en photo. Nous cherchons ensuite dans une trémie le « shunt » qui nous permet de rejoindre rapidement la galerie des « Gours sur pattes », une fois arrivé là-bas je suis littéralement en nage... on crève de chaud dans ce gouffre ! Je m'arrête pour boire un coup et me ventiler quelques minutes, nous repartons mais après avoir fait 100 m je suis de nouveau en train de fondre... Bon, pas le choix : j'enlève la sous-combi et ferai toute la sortie en caleçon et combinaison, on a vu plus confortable mais c'est ça ou cuire. Nous arrivons ensuite dans une salle gigantesque, de la superficie d'un stade de foot je dirais, pause photo obligatoire puis nous continuons vers la galerie des Dalles qui comme son nom l'indique nous fait évoluer sur de grandes dalles plates et très nettes s'étant décrochées du plafond. Nous passons à côté d'un bivouac qui est signalé par avance à l'aide d'un panneau « chut ! on dort », par précaution nous nous taisons le temps de notre passage puis arrivons à la galerie de la Nuit Blanche et ses belles stalactites. De cette galerie nous accédons à la l'immense salle Edmond Milhau qui doit son nom au berger local qui a découvert l'aven et a fait partie des premières équipes d'explorateurs de ce dernier. Un panneau commémoratif et une cloche (de brebis ?) ont été installés à l'entrée par un membre de la descendance du berger (sa filleule si je me rappelle bien). Nous passons une bonne heure à explorer cette salle d'un rare volume, le grand pierrier qui fait office de plancher à la salle est parsemée de gros blocs de calcite blanche, il suffit de les frapper sur une roche plus dure pour obtenir des jolis morceaux caractéristiques d'un système cristallin cubique. Nous en faisons une petite cueillette en guise de souvenir puis partons vers les hauteurs de la salle pour tenter de voir le plafond. Sabine et moi nous arrêtons dans un « nid de cristaux » et Théo et Pascal escalade au plus haut. Théo croisera une belle géode et Pascal après une petite peur remerciera sa main pour avoir eu le réflexe de dévier une pierre qui lui arrivait droit dans la tronche. Une fois la troupe réunie nous faisons chemin arrière jusqu'à arriver à la bifurcation qui nous permettra d'atteindre la « conduite forcée ». Nous faisons une pause-café puis continuons dans une superbe galerie constituée de marmites de géants et où les plafonds sont recouverts de cercles concentriques qui nous font une fois de plus dégainer les appareils photos. Au bout de la galerie nous empruntons une vire en fixe qui mène à un puits à remonter, lui aussi équipé en fixe. Théo propose alors l'opération « shunter le shunt ! » ; OK sauf que

nous avons laissé les kits à l'entrée de la galerie, pas grave Pascal et Théo vont les chercher en vitesse, à leur retour Théo monte en premier et part en reconnaissance suivi de Pascal qui il faut le dire a « vraiment » confiance dans les amarrages périmés sur lequel la corde est attachée... le type de passe pas une vire ! non il se jette littéralement dans le vide sans le moindre tact en justifiant que de toute façon il y a plein d'autres points pour reprendre celui ou ceux qui lâcheront... Je n'ai pas le temps de commencer à tester les amarrages que Théo est de retour et nous dit de faire demi-tour car sauf si nous avons envie d'aller nager ou de faire de l'opposition en mode grand écart (ce que je déteste tout le monde le sait) ça ne passe pas... l'opération « shunter le shunt » tombe donc à l'eau... c'est le cas de le dire... Nous retournons donc à la galerie des Gours sur pattes où nous suçons vivement la paille filtrante de Pascal (ouais c'est bon les jeux de mots hein !) afin de nous désaltérer dans l'eau des gours, Théo remplit deux bouteilles et y rajoute des pastilles purificatrices afin que nous ayons de quoi boire sur le reste de la remontée. Nous prenons le shunt en version remontante et finalement il passe bien plus crème que ce que l'on pensait... vouloir le shunter aurait été une erreur, nous rejoignons rapidement les Meulières, remontons la coulée de calcite et arrivons à la margelle du puits du Robot. Pascal remonte en premier pour teste la solidité des amarrages et Sabine le suit. Théo et moi profitons de ce temps d'attente pour rajouter un rat et lynx « USAN » à la troupe des personnages du château fort en glaise, y seront-ils encore si nous repassons par là un jour ? suspense... Quand Sabine me crie « libre » je mets ma capuche car le puits arrose un peu et me lance dans la remontée. Une fois en haut, je suis rapidement suivi de Théo qui aura passée le temps en comptant le nombre de « flexions-extensions » nécessaires à faire 35 m, score : 75 ... c'est pas mal. On enquille rapidement la deuxième partie du puits et le restant nous séparant de la surface. Juste avant de sortir Pascal essaye de se venger sur moi en m'envoyant (soi-disant involontairement...) quelques caillasses que j'évite de peu.

Une fois tous dehors nous sommes accueillis par une belle lune qui éclairera notre chemin jusqu'à la voiture. Nous nous changeons et pour ne pas qu'il ait été emmené pour rien, Pascal se sert une rasade de pinard directement tirée au cubi. La descente de la piste est tout aussi épique que la montée, Théo et moi sortons régulièrement pour casser des branches épineuses et enlever des cailloux de la piste. Les amortisseurs et Sabine sont contents quand nous arrivons enfin sur quelques choses de plus carrossable. Nous rentrons au gîte où nous arrivons vers 2h du matin. Harko est content de nous retrouver, en nous attendant il a brassé de la bière que nous nous empressons de goûter, Théo nous coupe du jambon, nous regardons les photos prises et en partageons quelques-unes sur la page Facebook de l'Usan, les meilleures nous les gardons pour plus tard après quelques retouches. Il est 3h30 du matin quand les derniers vont se coucher bercés par les bruits étranges que fait Harko quand il rêve et tous satisfaits de cette belle cavité que nous ne pouvons que conseiller à tous ceux qui ne la connaissent pas !

Vendredi 19 avril 2019

Comme la troupe ne s'était couchée que vers 3h30 elle ne se réveille qu'à 10h45, nous prenons notre petit déjeuner au soleil et réfléchissons au programme de la journée. Nous devons rendre le gîte demain matin alors nous décidons de commencer par laver tout notre matériel et ensuite d'aller faire un coucou à la mer et faire un peu de shopping spéléo-plongée à Montpellier.

Nous trouvons un coin lavage juste à côté de Le Puech et nous installons comme des rois sur les bords d'une petite rivière à l'eau chaude bordée de superbes rochers rouges. Je crois que c'était la plus sympathique session « vaisselle cordes-baudards » qu'il m'ait été donné de faire à ce jour... les pieds dans l'eau chaude sur du sable fin, les rochers rouges brûlants, un gros soleil : le top ! Une petite peur quand même quand nous avons eu la visite inopinée d'un nuage mouvant et bruyant d'insectes qui s'est mis à tourner au-dessus de nous. « Courez ! » ai-je crié à mes compagnons qui tous (sauf Pascal qui se fout décidément de tout) se sont rapidement éloignés du « nuage » ; heureusement pour nous ce n'était qu'un essaim d'abeilles inoffensives et pas ces satanés frelons ! Nous finissons notre lavage et en moins d'un quart d'heure à dorer au soleil, notre matériel est sec : parfait ! Nous posons tout ça au gîte, croquons un bout de saucisson (encore...) puis faisons route

vers Montpellier, shopping au Expe nous prenons de la corde à longe et un joli sac à main pour Pascal (un kit de portage qui lui va à ravir) et dans un magasin de nautisme où je me prends une petite lampe de plongée bon marché et validée par Martial en guise de lampe de secours. Nos emplettes faites nous nous rendons à Palavas les Flots pour faire un coucou à la mer et boire un verre. Pascal nous raconte ses vacances d'enfance ici et plus particulièrement l'histoire de son doudou « blanc-blanc » qui à l'époque avait tenté de s'enfuir par la fenêtre de sa voiture (on vous rassure, Pascal a pu récupérer son doudou et le garde précieusement dans son coffre à trésor même si maintenant il est plutôt « gris-gris » que « blanc-blanc »). Nous rentrons ensuite au gîte, commençons à ranger quelques affaires. Ce soir se sera spaghettis bolognaises sauce pompette pour certains (non Théo tu n'es pas visé, t'inquiète !) avec quelques spécialités asiatiques achetées au traiteur de Palavas.

Samedi 20 avril 2019

Jour du départ de l'Hérault, une fois caféinés nous rangeons nos affaires dans nos voitures respectives et passons un coup de nettoyage dans le gîte. Pascal et Sabine partent en premiers car ils rentrent directement sur Nancy. Théo et moi voulons profiter de la proximité de l'Ardèche pour aller demain plonger au goul de la Tannerie à Bourg-Saint-Andéol. Nous regonflons toutes nos bouteilles au taquet, chargeons lourdement la roulotte qui commence à sérieusement ressembler à un magasin de plongée, puis après avoir vérifié que le gîte est OK et que rien n'est oublié dedans nous allons rendre les clés à l'accueil et disons au revoir au lac Salagou que nous espérons revoir un jour. Nous repassons la jolie petite rivière rouge et faisons route vers Vallon-Pont-d'Arc où nous avons décidé de faire étape ce soir. Nous n'empruntons que des routes de campagne, faisons une pause pizza et une fois arrivés, allons nous promener un peu autour de la grande arche et ses alentours. Théo croise des connaissances qui sont en train de faire une COJ dans le coin ; ils venaient de faire la traversée de Saint-Marcel, ils nous proposent de venir passer la soirée avec eux mais comme ça sentait le piège et qu'il fallait être frais pour la plongée du lendemain nous refusons poliment la proposition et allons nous installer sur les hauteurs pour passer la soirée tranquilles et nous couchons tôt après nous être rappelés le chouette stage spéléo que nous avons passé ici au printemps 2017.

Dimanche 21 avril 2019

Pour ma deuxième plongée souterraine en siphon naturel, Théo m'a proposé d'utiliser le dernier jour de notre semaine dans le Sud pour aller plonger au goul de la Tannerie à Bourg-Saint-Andéol en Ardèche. Le jour de notre départ de l'Hérault nous avons donc gonflé nos blocs. Je plongerai avec un bi-12 l en dorsal + un relais de 7 l et Théo avec un bi-10 l en configuration sidemount + un relais de 7 l.

Au matin nous nous réveillons à l'aube dans notre tente, prenons un café puis roulons vers le site des gouls. A notre arrivée plusieurs plongeurs sont en train de se préparer. Certains vont à la Tannerie, d'autres au goul du Pont tout proche. Tous sont équipés bien plus lourdement que nous : scooters, recycleurs et mélanges de gaz, ils ont bien sûr pour but de plonger plus loin et plus profond que ce que nous pourrions nous permettre en circuit ouvert à l'air. Pour nous, l'objectif est de continuer à ce que je me familiarise avec le milieu naturel souterrain et bien sûr que je puisse découvrir ce site exceptionnel tant connu dans le milieu. Nous prendrons donc le chemin classique et peu profond qui mène jusqu'au départ du puits descendant à plus de 200 m de profondeur. Cette galerie presque horizontale fait près de 700 m de long, aussi nous savons bien qu'avec ma consommation d'air encore très perfectible nous n'atteindrons pas le puits. Ce n'est rien de grave, ce n'est que ma deuxième plongée souterraine et donc nous verrons jusqu'où la règle des quarts nous permettra d'aller.

Nous installons nos Cyclons 5000 sur nos blocs, les ramenons dans l'eau à l'entrée du goul, nous nous mettons en combis néoprènes puis allons finir de nous équiper dans l'eau. Je fais quelques tests sous l'eau puis me lance vers le goul suivi de mon prof qui me suit de près. Comme je pouvais m'y attendre l'eau est claire et la visibilité très bonne ce qui me change de ma première plongée à l'évent de Veyrières le lundi précédent (jour où j'ai compris l'expression « marron-chocolat » de Julien sur le

retour du S1) ; aucun sédiment au sol, que de la roche belle et lisse, la température de l'eau est suffisante pour que nous n'ayons pas froid en néo 7 mm, la hauteur de plafond n'est pas toujours très haute aussi comme je suis en dorsal et que ça ne peut pas touiller je me rapproche du sol et préfère m'aider de mes bras plutôt que de faire frotter mes protège-robinets (la configuration sidemount est clairement avantageuse entre autre pour cette raison) . Nous déposons les bouteilles relais un peu avant la cloche d'air et nous laissons passer un groupe de plongeurs à scooter devant nous pour ne pas les ralentir. Théo me dit d'essayer de me concentrer pour respirer plus lentement et de remplir mes poumons de façon moins ample qu'en surface. Nous continuons notre plongée et arrivons au canyon où la profondeur augmente un tout petit peu pour atteindre les 11 mètres environ ; en bas du canyon nous arrivons à l'étréouiture. En plongée, le terme d'étréouiture est relatif car il est lié au type d'équipement utilisé et à la configuration de ce dernier (dorsal, ventral, sidemount...), d'ailleurs nous retrouvons à l'étréouiture le groupe de plongeurs nous ayant doublé à la cloche d'air, l'un d'eux ne semble pas à l'aise devant le passage bas et le groupe s'écarte et fera finalement demi-tour. Je m'essaye à mon tour, avec mes bras je fais glisser sur le côté quelques gros galets, vide l'air de ma stab pour me plaquer au sol et avance lentement pour ne pas trop faire frotter les protections de mes robinets au plafond, finalement je passe très facilement et suis immédiatement suivi de Théo. Nous continuons, nous progressons dans cette superbe galerie, nous croisons des fragments de roche présentant de belles cristallisations de calcite, nous avançons jusqu'à environ 450 m du départ de la galerie, moment où je fais signe à Théo que je suis arrivé à un quart de consommation sur chacun de mes deux blocs. Il me demande si tout est OK, je lui réponds que oui et il me dit de prendre le chemin du retour. Ce dernier se passe un peu plus rapidement qu'à l'aller, « l'étréouiture » se passe bien, nous récupérons nos bouteilles relais et arrivons vite à l'entrée du goul où nous faisons un palier de sécurité de 3 min à 3 m. Notre plongée aura duré une heure pile et c'était une heure de plaisir. C'est très satisfait de cette découverte que je ramène mon matériel à notre véhicule, nous discutons un peu avec un des plongeurs ayant fait partie du groupe que nous avons croisé puis après avoir cassé la croûte nous reprenons la route vers Nancy avec des beaux souvenirs plein la tête, nous ferons une petite étape pour couper la route en deux et passerons une chouette dernière soirée en roulotte garés à côté de cépages.

Ce fut vraiment une belle semaine, un grand merci à Sabine, au C.D.S. 54, à Théo mon prof de corde et maintenant de bulles et à tous les participants pour tous ces très bons souvenirs !



Aven de Fouillac (Hérault), 15 avril 2019, S. Véjux-Martin

IV – Autres formations réalisées par des membres du C.D.S. 54

Trois autres membres du C.D.S. 54 ont effectué des stages formateurs au cours de l'année 2019. Des demandes d'aide ont été déposées en fin d'année par ces trois personnes auprès du C.D.S. 54, susceptible de participer à hauteur de 25 % du coût total des formations. Aucune décision n'a pu être prise à ce sujet avant la clôture annuelle des comptes. Nous reproduisons cependant ci-dessous les comptes rendus que les stagiaires ont transmis. Il s'agit de stages « découverte et perfectionnement technique » de spéléologie organisés par le C.D.S. 39 dans le Gard pour Sylvie Remiatte et par la LIGES dans le Doubs pour Gilles Meunier et Océane Prévot.

Sylvie REMIATTE

AIGUEBONNE (Gard), du 13 au 20 avril 2019

Aussitôt le stage en ligne, j'envoie mon dossier d'inscription à Rémy.

Je suis motivée :

- 1 – J'aimerais bien ne plus restée coincée aux dév et aux frac parce que j'ai les bras trop courts.
- 2 – Il faudrait que je me décide à déséquiper mais je dois bien avouer que j'ai un peu la trouille.
- 3 – Il serait utile que je m'intéresse à l'équipement, voire même que j'équipe du très facile où je ne mets pas ma vie en péril (ni celle des autres).

METZ / AIGUEBONNE

J'arrive au gîte après 2 jours de voyage. Je prends mon temps pour combler mes lacunes géographiques. Je vais visiter la ferme aux crocodiles à Pierrelatte, le Pont du Gard, et la bambouseraie des Cévennes. Je découvre la route du balcon des Cévennes, contourne le mont Aigoual enneigé (j'ignorais que c'était une station de ski).

Après une descente interminable, j'arrive au gîte à Aiguebonne.

Je suis très bien accueillie par Laurent qui me fait faire le tour du propriétaire. J'ai le privilège d'avoir une chambre individuelle.

Je fais connaissance avec le reste de l'équipe.

Dimanche : aven de l'EYGUE

J'apprends à faire les nœuds au bout des cordes et à les ranger dans les kits.

Ce n'est pas grand-chose mais il faut commencer par le début.

Patrick est motivé pour équiper et à l'air très au point et expérimenté. Ca m'arrange.

Le trou se trouve dans un pré, non loin de la route où gisent des chenilles processionnaires desséchées et écrasées.

On descend un P57. On trouve un autre petit puits mais il paraît que ce n'est pas celui qu'on cherchait. Perso, ça ne me dérange pas parce que je ne sais pas vraiment ce qu'on cherchait.

Il est temps de remonter.

Ma mission commence donc. Je déséquipe mon tout premier petit puits qui n'est pas très haut. Néanmoins, ma remontée n'est pas très agréable. Je mets ça sur le compte du kit que je n'ai pas l'habitude de trimballer. Arrivée en haut, on s'aperçoit que j'ai fait ma 1ère connerie : j'ai oublié d'accrocher ma poignée à ma grande longe, toute obnubilée que j'étais par le kit.

Ensuite je déséquipe une partie qui, a priori m'impressionnait, mais grâce aux conseils d'Olivier je m'en sors très bien.

Il me reste le grand puits à déséquiper avec un frac au milieu. Cette fois-ci, je pense à accrocher ma poignée à la grande longe.

J'arrive au frac. Je me longe. Je fais mes manip. Je repars et là, pas de chance, 2ème connerie, je m'aperçois que le mousqueton de ma petite longe est ouvert et que ma poignée fait levier dessus et que c'est un peu le bazar dans les cordes.

Donc pendue au milieu de mon puits 57, le doute m'envahit.

Mais le maudit mousqueton fait « schting ».

Je suis toujours sur la corde, libérée, et je peux finir ma remontée sans qu'Olivier n'ait eu besoin de venir me secourir. Ouf ! L'honneur est sauf.

On rentre : tout le monde est content de sa journée.

Lundi : aven du BATEAU

Toujours avec Patrick, nous sommes efficaces dès le matin.

Pour trouver le trou il faut passer à travers les prés, ouvrir et fermer des portails.

C'est Patrick qui fait le portier.

On arrive dans un joli endroit avec un gros rocher en forme de bateau, d'où le nom aven du Bateau.

Comme hier, c'est Patrick qui équipe sous les conseils de JB.

Je suis. Gérald ferme la marche et en profite pour faire de belles photos de moi-même toute équipée AV.

Patrick équipe une succession de petits puits et de ressauts et un méandre un peu tortueux. Je n'ai plus un souvenir très précis mais ça m'a bien plu. Il me semble que j'ai du déséquiper un truc au plafond dans le méandre et que c'était fatigant de lever les bras.

Avec Patrick et Jean-Baptiste, et Gérald nous avons encore passé une bonne journée et c'est ce qui compte.

Mardi : aven de la BARRELLE

On se gare sur un joli parking ombragé ou à l'abri de la pluie, selon la météo.

On traverse la route et on découvre la grande entrée d'une superbe cavité.

C'est une première pour moi : j'équipe le R4 de l'entrée. Ce n'est pas un exploit mais je l'ai fait.

C'est Mickaël qui équipe les puits suivants et un méandre où je ne voudrais pas être à sa place. Même avec une corde déjà en place, ça ne m'inspire pas vraiment. Il y a également une main courante où il y a de la place pour poser les pieds, mais que je trouve quand même impressionnante. Elle donne sur un P30. En bas il y a une grande salle.

Avec Mickaël et Christophe nous visitons la salle du bas.

C'est à moi de déséquiper. Cette fois-ci, je n'emmêle pas les cordes au frac. Je mets un peu de temps à défaire les nœuds de la dév. Je sors du puits avec les encouragements de Christophe. Il déséquipe la main courante. Mickaël déséquipe le méandre qui ne me plaît pas.

Je déséquipe le puits du haut. Les mousquetons sont tout bloqués. Heureusement, Christophe s'occupe du pré-dévisage. Rémy fait des belles photos à la sortie.

Encore une bien belle journée.

MECREDI : grotte HENRI POUJOL

Rémy, Nono, Nathan, Domi, Laurent et moi-même nous rendons à la grotte Henri Pujol. Une grotte où il n'y a pas besoin de corde. « Chouette ! » me dis-je. Ça va être reposant. En réalité, pas tant que ça.

La grotte se mérite : il faut gravir un chemin assez raide tout en faisant attention à ne pas poser ses mains sur les maudites chenilles processionnaires.

Arrivés en haut, nous sommes récompensés par une vue magnifique.

On pénètre dans la large grotte. C'est Nathan qui est missionné pour chercher la voie.

Le parcours n'est pas des plus reposants. Il y a quelques étroitures ou boîtes aux lettres. Chacun son style : sur le dos, sur le ventre, de côté, en douceur, en forçant. Rémy s'amuse à prendre des photos de nos visages parfois concentrés, voire torturés...

Nathan, le plus jeune et le plus petit, découvre que certains ont besoin de respirer.

Après quelques efforts nous arrivons dans une grande salle circulaire avec des concrétions et un plafond fistulaire magnifique. On se promène. On fait des photos.
On rebrousse chemin. On retrouve la sortie où nous déjeunons.

Jeudi : GOUSSUNE

Nathan, Sylvie, Christophe, Rémy

Une succession de petits puits et de ressauts et un méandre. On ne peut pas dire que c'est étroit. Mais on ne peut pas dire que c'est large non plus. Moi, ça me plaît. On débouche dans la partie haute d'une salle et je trouve intéressant de voir les concrétions depuis le haut. On découvre également une salle très concrétionnée mai qui a été ravagée par des abrutis. Les stalactites sont empilées comme dans un ossuaire. Quel dommage !

Sortie sans difficulté.

Il m'a tout de même fallu 2 h pour remonter 100 m ce qui fait une moyenne de 50 m à l'heure.

Dom se lance dans de savants calculs et des conversions et ça nous fait marrer comme des baleines en attendant les autres.

VENDREDI : BAOUMO ROUSSO

Sylvie, Isa, Rémy

Rémy nous conduit. Nous passons à côté d'un village qui répond au nom poétique de St-Jean-des-Tripiers. Nous montons une route étroite. La vue est magnifique. Au retour, nous redescendrons par la route la plus étroite du monde avec des virages en épingle à cheveux.

On s'équipe avant d'entamer la marche d'approche. C'est une marche dangereuse à cause des chenilles omniprésentes. Du coup, on ne traîne pas à l'entrée.

C'est Isabelle qui équipe le R5, le P39 et le P9.

Je m'aperçois que mon mousqueton de frein a disparu sans faire de bruit. Il a dû glisser sur le toboggan boueux du sol et tomber discrètement dans un trou. Je ne le retrouve pas.

Rémy me prête un mousqueton.

La cavité me plaît.

Dernier jour : je déséquipe tout. Je remercie les amis qui ont oublié de récupérer une corde en remontant. Du coup ma sortie est difficile. Le sac est lourd et me tire vers le bas. Je dis plein de gros mots parce que je suis fatiguée.

La dernière remontée se fait 5 cm par 5 cm. Je sors du trou en me traînant comme une larve. Les chenilles vont en profiter pour m'attaquer. Malgré les gants, la sous combi et la combi, je vais avoir des boutons sur le bras et dans le cou pendant plusieurs jours.

CONCLUSION TECHNIQUE :

- Je sais faire les nœuds au bout des cordes qu'on range dans les kits.
- J'ai déséquipé.
- Personne n'a eu besoin de venir me sauver.
- J'ai trimbalé les kits.

PROCHAINS OBJECTIFS :

- équiper des petites parties non aériennes ;
- déséquiper proprement ;
- apprendre à faire des nœuds ;
- être plus efficace dans mes déplacements.

CONCLUSION GENERALE DU STAGE :

- J'ai progressé.
- Je n'ai passé que des bonnes journées et c'est très important.
- Les organisateurs se sont dévoués pour assurer le confort des stagiaires.
- J'ai bien mangé, j'ai bien bu. Merci à celles et à ceux qui se sont donné la peine de nous faire découvrir les spécialités. J'étais bien heureuse d'avoir de la soupe et des vrais légumes.

REMARQUES

On m'avait promis une Scurion, mais je ne l'ai jamais vue.

A défaut, j'ai testé d'autres lampes mais c'est pas pareil.

Merci au généreux donateur du gros mousqueton pour mon descendeur.

C'était une super semaine, et comme dirait Rémy, ça passe plus vite qu'au boulot.

Gilles MEUNIER

Week-end du 9 au 11 novembre 2019 à Montrond-le-Château

Le vendredi 8, à 17h50, je pars de chez moi pour aller chercher Michèle et Pascal. Après avoir pris tout le monde direction Montrond-le-Château. La route se fait bien, après 2 h de conduite, une pose est nécessaire. On en profite pour sortir nos sandwiches. A 23h00 enfin, arrivée au gîte. Les bagages sont déchargés et direction le lit pour être en forme pour le lendemain.

Samedi, le réveil se fait à 7h15 pour partir à 8h30 au gouffre d'Ouzène. Je pars avec Pierrot, Pascal et Bertrand. Arrivés au gouffre, c'est Bertrand qui doit équiper, on passe par le puits de 28 m. Pierrot le suit, puis moi et enfin Pascal. Je regarde comment Bertrand équipe. Pierrot lui donne des conseils. Pendant notre progression, un autre groupe équipe le deuxième accès au gouffre. Notre groupe rejoint le second à la salle inférieure, on décide de manger ici. Après le repas nous décidons de sortir par la deuxième entrée. Nous sortons vers 15h00. Le gouffre reste équipé pour le lendemain. Nous retournons au gîte pour prendre une bonne douche et se restaurer. Après le dîner, nous avons une information sur les accidents en spéléologie. Cette dernière est donnée par Rémy. J'apprends que le plus gros risque est la glissade. 23h30 direction le lit.

Dimanche, comme la veille, départ à 8h30 pour le gouffre de la Légarde. Je rejoins pour partir Séverine B., Pierrot et Albéric. Le trou est plus loin que la veille, au moins 45 min. En allant au trou nous observons plusieurs espèces de champignons, dont un tout violet. La spéléologie, c'est aussi de profiter de la nature environnante. Arrivés au trou, je passe le premier, ensuite Pierrot, Séverine et Albéric. Au premier fractionnement je galère, le nœud est un peu loin pour moi. Pierrot me conseille, c'est bon je suis passé. Je progresse et je descends jusqu'à la trémie. J'attends mes compères. Séverine est conseillée dans sa descente. Le repas se fait à la trémie, moment de détente et de convivialité. Tout le monde est reposé pour entamer la remontée, 130 m. On décide de reprendre le même ordre pour remonter. C'est Albéric qui va déséquiper le gouffre. Arrivé à la sortie, j'attends le groupe et j'en profite pour faire une sieste. Après un peu d'attente, ils sortent et nous repartons direction le gîte. Après une douche et un bon dîner, je rejoins Théo qui va faire une information sur les points chauds. Il nous montre plusieurs équipements. Nicolas déballe sa couverture de survie qu'il a depuis au moins 15 ans. Elle se désagrège en plusieurs morceaux. J'ai la même couverture, il faut que je la remplace rapidement !

Lundi, on nous propose de faire une nouvelle sortie, les Ordons ou les Cavottes. Je décide de partir faire les Ordons. Un précédent groupe est parti 30 min avant nous pour équiper le trou. Une belle sortie avec beaucoup de concrétions. On sort tous du trou. C'est Justine qui déséquipe. Retour au gîte pour manger, nettoyer le matériel et le gîte. Le départ pour le retour se fait à 14h00 avec Pascal. Michèle repart avec Sabine.

J'ai passé un très bon WE. J'ai fait la connaissance de personnes sympathiques. En parallèle des informations, nous avons discuté aussi des différents nœuds. Je tiens à remercier Noël et José pour les repas et l'intendance. Je remercie les différents cadres pour leurs conseils et l'organisation.

Océane PRÉVOT

Mon premier stage Perf fédéral...

Samedi 9 novembre, 7 h 30, le réveil sonne. Tout le monde est déjà levé et actif, entre petit déjeuner, préparation des kits nourritures, des affaires et du matériel d'équipement pour les différentes cavités du jour.

Pour moi ça sera baume des Crêtes, accompagnée de Théo, Olivier G., Agathe et Thomas. Nous quittons le gîte vers 9 h. À peine arrivés sur place nous nous changeons, dans le froid certes, mais le temps semble être de notre côté. Une fois tout le monde prêt, et la courte marche d'approche effectuée nous arrivons à l'entrée du gouffre. Agathe passe en première afin d'équiper. Pendant ce temps Thomas m'apprend quelques nœuds et me montre comment équiper. Sous ses directives, j'équipe un deuxième point d'entrée que je déséquipe aussitôt. Nous rejoignons les autres et c'est ainsi que commence notre promenade souterraine. Nous descendons jusqu'à environ -150 m, à l'entrée de la galerie des Chinois. C'est ici que nous décidons de faire demi-tour. Nous choisissons de manger à la salle du Réveillon. C'est alors que nous croisons un autre groupe de spéléos que nous invitons à manger avec nous. S'ensuit alors la remontée de l'éboulis ainsi que la remontée du puits. 16 h 30 nous voilà de retour au gîte.

Une fois le matériel rangé il est temps pour nous de prendre une bonne douche et de s'attabler pour un apéro bien mérité. Les autres groupes arrivent peu de temps après nous. Il est temps pour les cadres d'aller en réunion afin de déterminer les groupes et les cavités pour le lendemain. Pendant ce temps nous continuons l'apéro. Une fois la réunion terminée, place au repas. Spéléos rassasiés, vaisselle propre et rangée, deux soirées s'offrent à nous : prévention des accidents avec visionnage d'une vidéo avec Remy Limagne, ou techniques spéléos avec Thomas. Avec Colyne nous choisissons d'aller dans la grange afin d'apprendre et perfectionner nos nœuds. Il se fait tard et il est temps d'aller se coucher pour être en forme pour la suite du week-end.

Dimanche matin, le réveil sonne. La nuit a été courte, les courbatures se font ressentir mais pas le temps d'y penser nous voilà déjà repartis. Aujourd'hui ça sera le gouffre des Brizons avec Olivier G., Greg et Bertrand.

Une fois arrivés et prêts à descendre, Bertrand, qui équipe aujourd'hui, se rend compte qu'il a oublié son descendeur au gîte. Ce n'est pas grave, Olivier lui donne le sien, je lui ferai parvenir le mien à l'aide de la corde, en bas de chaque puits. Notre descente se fait donc doucement mais sûrement malgré un passage de frac un peu capricieux pour ma part et une opposition que je trouve impressionnante, et durant laquelle je ne manque pas de mettre les mains dans l'eau à de nombreuses reprises. Nous nous arrêtons au deuxième ressaut après le P33 pour manger, puis entamons la remontée vers la sortie. Nous voilà au gîte en premier. Il n'est pas encore 16 h. Comme la veille nous attendrons le retour des autres groupes autour d'un verre et de popcorns salés préparés par Thomas.

Le groupe de baume des Crêtes se fait attendre, il commence à se faire tard et José décide d'aller à leur rencontre accompagné de Théo. Finalement ils n'ont pas encore quitté le gîte qu'ils reçoivent un appel du groupe leur disant qu'ils sortent seulement car, d'histoires en histoires, leur avancée a été ralentie.

Tout le monde est maintenant rentré, les cadres se réunissent, puis nous passons tous à table. Pour la journée du lendemain nous avons le choix : Orçons ou Cavottes. Nous pouvons nous inscrire où

nous souhaitons. Colyne veut absolument que nous fassions une grotte ensemble, je lui propose alors d'aller aux Cavottes.

Ce soir c'est une soirée sur le thème des points chauds que nous propose Théo. Après une longue histoire, puis une présentation des indispensables outils nécessaires, nous avons pour mission de créer un point en chaud en équipe avec le matériel que chacun d'entre nous emporte sous terre. La couverture de survie de Nicolas, qu'il met dans son casque depuis 20 ans est la preuve « vivante » que même le matériel vieillit... En effet elle se déchire dès qu'on la touche. Après cette soirée dans la grange pleine de fous rires et de bonne humeur nous retournons au chaud dans la cuisine. Suite à une longue réflexion, Colyne et moi décidons que le lendemain nous n'irons pas en spéléo, les courbatures et la fatigue sont bien présentes. À la place nous resterons ici pour laver le matériel et le gîte. Nous en profitons donc pour rester debout plus tard. 1 h passée, il est tout de même temps d'aller se mettre au lit.

Lundi 9 h, mon père entre dans la chambre pour nous réveiller. Il ne reste que Théo, Colyne et moi au lit. Nous nous levons, prenons un bon petit déjeuner, nous habillons puis allons dehors pour laver le matériel. L'air est froid, l'eau aussi. Il faut faire abstraction... Sur les coups de midi les groupes rentrent, nous mangeons, puis procédons au lavage du gîte. Grâce à l'efficacité de tous nous partons avant 15 h. Une fois de retour à Nancy, nous passons au local déposer le matériel puis direction la maison.

Ce fut un excellent week-end sous le signe de la bonne humeur et de la spéléo !



Aven Barnabé (Hérault), 16 avril 2019, S. Véjux-Martin

10 - Inventaire du matériel

a) Matériel de bureau (local USAN)

- Cisaille de bureau : 1
- CD Photo KODAK : 3
- Machine à relier RELISPIRE : 1 (*chez Président USAN, pour éviter sa dégradation*)

b) Matériel d'exposition (local USAN)

- Caisse à outils pour quincaillerie
- Caisse à sous-verre : 10
- Grille expo caddie 1 travée : 2
- Grille expo caddie 3 travées : 20
- Sous-verres différents formats

c) Matériel de réception (local USAN)

- Assiette : 34
- Bol : 41
- Coupe à dessert : 51
- Couvert :
 - couteau : 44
 - cuillère à café : 48
 - cuillère à soupe : 42
 - fourchette : 45
- Cruche : 1
- Détendeur gaz + tuyau : 1
- Saladier : 11
- Tasse à café : 37
- Verre : 40

d) Matériel spéléo (local USAN)

- Ceinture porte accessoire : 6
- Échelle : 2 × 10 m
- Générateur acétylène Ariane : 6
- Kit pour cordes : 3
- Kit bleu (petit) : 2
- Mousqueton acier // à vis : 19
- Poignée d'ascension PETZL : 1

e) Matériel de pompage (local U.S.B.L. spéléo)

- Bouchon de 40 : 1
- Pompe AQUAFIRST de 12,5 m³/h : 1
- Raccord 65/40 : 3
- Tuyau pompier en 65 mm 15 mètres : 1
- Tuyau pompier en 65 mm 5 mètres : 1
- Tuyau pompier en 40 mm 25 mètres : 3

f) Matériel de désobstruction (local USAN)

- Groupe électrogène RHINO 2 kVA : 1
- Perforateur sur accus avec chargeur et accus : 3
- Câble électrique 3×2,5 mm² et 4 prises étanches

g) Matériel d'évacuation (local USAN)

- Bloqueur Basic : 10
- Civière : 3 (*dont 1 local U.S.B.L. spéléo*)
- Matelas coquille : 1
- Mousqueton zicral grande ouverture : 5
- Mousqueton zicral // : 32
- Poulie fixe : 6
- Poulie Rescue : 5
- Pro Traxion : 2
- Généphone : 2

h) Matériel ASV (local USAN)

- Lot complet : 1 (5 kits, 5 bidons, 5 gourdes, 5 bâches, 18 survies, ficelle, pinces à linge, bâche de transport, collier cervical, attelles, immobilisateur dorsal, vêtement isotherme, réchaud Esbit, combustible, chauffe-oreilles, tasses pliantes, popote, couverts, comprimés eau, matériel premiers soins, gants de chirurgien, matelas pneumatique, etc.)
- Banderoles SSF et chasubles.

i) Matériel divers (local USAN)

- GPS GARMIN II : 1
- Tente PC 3 tronçons : 1

j) Matériel pédagogique (local USAN)

- Loupes binoculaires : 2

NB : les combinaisons de spéléo ont été revendues à des membres du C.D.S. 54 en 2019 et à l'USAN en 2020, à 10 € l'unité.

11 - Rapport financier

BILAN FINANCIER ARRÊTÉ AU 31/12/2019			
ACTIF		PASSIF	
Livret d'épargne B.P.L.C.	9 768,67 €	Report des exercices	9 849,59 €
Compte courant B.P.L.C.	2 003,47 €	Résultat 2019	23,40 €
Livret A La Poste	8,87 €	Charges à payer	129,50 €
Produits à recevoir	146,08 €	Provision totale	1 924,60 €
Payé d'avance			
TOTAL ACTIF	11 927,09 €	TOTAL PASSIF	11 927,09 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2019			
PRODUITS		CHARGES	
Produits financiers	72,71 €	Cotisations	
Subvention C.D. 54	600,00 €	Frais de fonctionnement	10,62 €
Subvention C.N.D.S.		Publications	
Subvention FAAL		Aides financières	
Cotisation USAN et piscine	141,00 €	Cotisation USAN et piscine	141,00 €
Vente de matériel	70,00 €	Achat de matériel (panneau PLT)	28,70 €
Stage de Pâques	382,06 €	Stage de Pâques	3 308,45 €
Reprise sur provision		Mise en provision	
Dons et abandons de frais	2 246,40 €		
TOTAL PRODUITS	3 512,17 €	TOTAL CHARGES	3 488,77 €
RÉSULTAT D'EXERCICE 2019 :			23,40 €

La vente de matériel correspond à une partie des combinaisons de spéléo (voir section 10). Le panneau de Pierre-la-Treiche a fait l'objet d'une intervention pour reprendre son étanchéité.

Compte de résultat 2019 format Plan comptable

CHARGES	Réalisé 2019	PRODUITS	Réalisé 2019
60 - Achats		70 - Vente pdts finis, prestations de services, marchandises	
604 - Prestations de services		707 - Vente de marchandises	70,00 €
601 - Achats matières et fournitures		706 - Prestations de services	523,06 €
6061 - Fournitures non stockables		708 - Produits des activités annexes	
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
6064 - Fournitures administratives		État :	
6068 - Autres	413,27 €	C.N.D.S.	

61 - Services extérieurs		Région :	
611 - Sous-traitance générale		<i>Conseil régional Grand Est</i>	
613 - Location immobilières et mobilières	659,40 €	Département(s) :	
615 - Entretien et réparation		<i>Conseil départemental 54</i>	600,00 €
616 - Assurance		Commune(s) :	
6183 - Documentation		Fonds européens	
6185 - Divers		Organismes sociaux	
62 - Autres services extérieurs		ASP (emploi aidé)	
623 - Publicité, publication	28,70 €	Autres aides, dons (préciser)	
625 - Déplacements, missions, réceptions	2 246,40 €	<i>Féd. française de spéléologie</i>	
626 - Frais postaux et télécommunication			
6281 - Services bancaires			
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
635 - Autres impôts et taxes		756 - Cotisations	
637 - Autres impôts et taxes		758 - Contributions volontaires	2 246,40 €
64- Charges de personnel		76 - Produits financiers	72,71 €
65 - Autres charges de gestion courante		77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières		771 - Sur opérations de gestion	
67 - Charges exceptionnelles	141,00 €	772 - Sur exercices antérieurs	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Total des charges	3 488,77 €	Total des produits	3 512,17 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Personnes bénévoles		875 - Dons en nature	
TOTAL	3 488,77 €	TOTAL	3 521,17 €

Budget prévisionnel 2020 :

P R O D U I T S		C H A R G E S	
Produits financiers	100,00 €	Cotisations	
Subvention C.D. 54	1 000,00 €	Frais de fonctionnement	50,00 €
Subvention C.N.D.S.	1 000,00 €	Aides financières	
Subvention F.D.V.A.	3 000,00 €	Achat de matériel	2 700,00 €
Vente de matériel		Stage départemental de formation	3 250,00 €
Stage départemental de formation	900,00 €		
Reprise sur provisions			
TOTAL	6 000,00 €	TOTAL	6 000,00 €

Budget prévisionnel 2020 format Plan comptable

CHARGES	Prévision 2020	PRODUITS	Prévision 2020
60 - Achats		70 - Vente pdts finis, prestations de services, marchandises	
604 - Prestations de services		707 - Vente de marchandises	
601 - Achats matières et fournitures	2 700,00 €	706 - Prestations de services	900,00 €
6061 - Fournitures non stockables		708 - Produits des activités annexes	
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
6064 - Fournitures administratives		État :	
6068 - Autres	500,00 €	C.N.D.S.	1 000,00 €
61 - Services extérieurs		F.D.V.A.	3 000,00 €
611 - Sous-traitance générale		Région :	
613 - Location immobilières et mobilières	300,00 €	Conseil régional Grand Est	
615 - Entretien et réparation		Département(s) :	
616 - Assurance		Conseil départemental 54	1 000,00 €
6183 - Documentation		Commune(s) :	
6185 - Divers		Fonds européens	
62 - Autres services extérieurs		Organismes sociaux	
623 - Publicité, publication		ASP (emploi aidé)	
625 - Déplacements, missions, réceptions	2 500,00 €	Autres aides, dons (préciser)	
626 - Frais postaux et télécommunication		Féd. française de spéléologie	
6281 - Services bancaires			
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
635 - Autres impôts et taxes		756 - Cotisations	
637 - Autres impôts et taxes		758 - Contributions volontaires	
64- Charges de personnel		76 - Produits financiers	100,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières		771 - Sur opérations de gestion	
67 - Charges exceptionnelles		772 - Sur exercices antérieurs	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Total des charges	6 000,00 €	Total des produits	6 000,00 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Personnes bénévoles		875 - Dons en nature	
TOTAL	6 000,00 €	TOTAL	6 000,00 €

Pour le C.D.S. 54,
le Trésorier,
Jean-Paul KELLER

12 - Programme de l'année 2020

I – Stage départemental de formation en Ardèche

Cette année, le C.D.S. 54 désire réaliser son traditionnel camp de Pâques d'une semaine en Ardèche, du 11 au 18 avril, avec au programme spéléologie pour tout niveau et également de la plongée. Théo Prévot est aux commandes de toute l'organisation : il se charge de trouver les possibilités de gîte, ainsi que les topographies pour aller sous terre.

II – Sortie du C.D.S. 54 à la journée

Il n'y a pas eu de sortie avec le C.D.S. 54 en 2019, malgré les pistes envisagées lors de l'assemblée générale du mois de mars. Il faudrait à nouveau réfléchir à l'organisation d'une sortie tout niveau avec les membres du C.D.S. 54 en 2020.

→ Une demande de subvention pour fonctionnement a été déposée à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour un montant de 3 000 €. Nous verrons bien si pour cette année, nous pourrons obtenir une 2ème subvention en comptant celle du Conseil départemental.



Aven de Fouillac (Hérault), 15 avril 2019, S. Véjux-Martin

13 - Questions diverses

Commission secours du C.D.S.

Depuis plusieurs années, la commission secours du C.D.S. est vacante en termes de direction. Au début du mois de février 2020, Mme Vouaux, chargée de mission au cabinet du Préfet de Meurthe-et-Moselle, a pris contact avec la présidente du C.D.S. pour réactualiser le plan spéléo secours départemental. Il s'agit de désigner un remplaçant à François Boyette en tant que conseiller départemental, ainsi que des adjoints.

Sabine Véjux-Martin et Christophe Prévot ont eu une réunion à ce sujet à la préfecture le vendredi 28 février. Il en ressort la nécessité de refaire les conventions et de trouver des volontaires qui pourront s'investir en cas d'intervention.



Aven de Fouillac (Hérault), 15 avril 2019, S. Véjux-Martin

14 - Comptes rendus des réunions du conseil d'administration du C.D.S. 54

Le conseil d'administration du C.D.S. 54 ne s'est pas réuni au cours de l'année 2019, mais a procédé par échanges de courriers électroniques, notamment à la mi-novembre pour évoquer des questions budgétaires. Nous reproduisons ici la teneur du mail envoyé par le secrétaire aux différents membres du conseil d'administration du C.D.S. 54 :

Sabine sollicite votre avis à propos des comptes du CDS 54 pour 2019.

Du point de vue des recettes, nous enregistrons une aide de 600 € du conseil départemental. Nous avons également une reprise sur provisions de 1500 €, votée à l'AG de mars dernier.

Les dépenses, visées par Jean-Paul, proposées par Sabine et soumises à votre approbation sont les suivantes :

" Pour le stage de l'Hérault qui a eu lieu en avril 2019, je propose une aide financière pour un total de 680 €. Nous étions 6 dont 2 qui sont restés 3 jours et le reste 7 jours. L'aide est de 20 € par jour et par personne, d'où le calcul suivant :

- pour 4 personnes à 7 jours : $20 \times 7 \times 4 = 560$ €

- pour 2 personnes à 3 jours : $20 \times 3 \times 2 = 120$ €, soit un total de 680 €."

Vous trouverez en pièce jointe les comptes détaillés de ce stage.

Merci par avance pour vos réponses, à tous et aussitôt que possible, s'il vous plaît.



Aven Barnabé (Hérault), 16 avril 2019, S. Véjux-Martin